La langue d'un peuple est toujours un bien sacré; mais quand cette langue s'appelle la langue française, quand elle a l'honneur de porter, comme dans son écrin, le trésor de la pensée humaine enrichi de toutes les traditions des grands siècles catholiques, la mutiler serait un crime, la mépriser, la négliger même, une apostasie.

Mgr L.-A. PAQUET.

La Survivance

Les deux grandes races de ce pays ont plein droit de conserver et de chérir le précieux héritage de leur idiome. Chacune d'elles devrait encourager l'autre à garder pure de tout mélange sur la terre canadienne la langue bien-aimée qu'elle tient de ses pères.

W.-A.-R. KERR, de l'Université d'Alberta.

Organe officiel de l'Association Canadienne-française de l'Alberta

10010 109e rue Téléphone 24792

Imprimé par l'Imprimerie la "Survivance" "DIEU ET PATRIE"

Abonnements Canada, $2; E.-U., $2.50; Europe, $3

Vol. III. EDMONTON, ALBERTA, LE 25 JUIN 1931. No 33.

Un document d'une portée universelle

La grande question de l'actualité est la solution du grave problème de la crise économique qui sévit dans l'univers depuis près de deux ans.

Nombreux sont les économistes qui s'efforcent de trouver les causes des maux qui frappent l'humanité et de suggérer les remèdes soi-disant efficaces pour les guérir. Ils ne semblent pas avoir réussi. Il n'y a pas lieu de s'étonner de leur échec, car le plus souvent, ils n'ont envisagé la situation économique qu'avec des vues dont la portée était loin d'être générale, universelle.

* * *

Une personne qui a pu se présenter avec assez d'autorité et qui, nous l'espérons, a été et sera fidèlement comprise, c'est le Souverain Pontife qui, à l'occasion du quarantième anniversaire de l'encyclique "Rerum Novarum" de Léon XIII a publié lui-même l'encyclique "Quadragesimo Anno", sur la "restauration de l'ordre social en pleine conformité avec les préceptes de l'Evangile."

Cette encyclique ne s'adresse pas seulement aux catholiques, mais à l'univers entier. Les principes qu'elle renferme ont été puisés dans la saine philosophie chrétienne. Ils s'appuient sur une base de justice, de logique et de bon sens. Enfin, étudiant des problèmes qui sont d'ordre social et économique, l'encyclique est un document qui doit attirer l'attention de tout le monde.

Certains esprits forts prétendront peut-être que l'Eglise n'avait pas le droit de montrer, à la lumière de la pensée évangélique, les moyens à prendre pour faire renaître la paix dans le monde bouleversé par l'ébranlement de son édifice économique. Mais le Souverain Pontife ne craint pas d'affirmer, dès les premières lignes de l'encyclique, qu'il est du devoir de la Papauté d'intervenir dans des questions qui ont une relation étroite avec la morale chrétienne.

On doit écouter respectueusement les paroles qui tombent des lèvres d'une personne considérée, à juste titre, comme le représentant de la plus haute autorité morale établie ici-bas et qui, en présence des misères de l'humanité propose les mesures à prendre pour les atténuer ou les faire disparaître.

* * *

L'encyclique "Quadragesimo Anno" complète admirablement celle de Léon XIII. Nous voyons que Pie XI analyse, dans ses moindres détails, le problème complexe de la situation économique. De graves abus se sont glissés, dit-il, qu'il faut totalement écarter. Il signale aussi les ambitions démesurées qui ont présidé à la formation des groupements industriels, la soif effrénée de jouissances et de domination qui règnent dans le monde, les injustices qui se sont établies et le désordre qui s'est introduit par une déviation dans les moeurs.

Il prêche une coopération plus étroite entre le patron et l'ouvrier. Il recommande des relations plus cordiales, partant plus solides, entre tous les peuples. Il insiste sur la nécessité d'une plus juste répartition des richesses accumulées en quelques mains. En recrutant des ouvriers, l'industriel, comme il le déclare, doit avoir en vue l'accomplissement d'un devoir social: celui de faire fructifier ses capitaux dans l'intérêt de la société humaine.

* * *

Les législateurs, les patrons, les industriels, les ouvriers, les financiers, tous ceux enfin qui veulent coopérer au rajustement social et économique doivent lire cette encyclique du Pape Pie XI. Les catholiques, particulièrement, y sont fortement invités. "Qui ferait peu de cas de cette encyclique, dit le Souverain Pontife, et de sa commémoration solennelle, montrerait qu'il méprise ce qu'il ignore, ou ne comprend pas ce qu'il connaît à moitié, ou, s'il comprend, mérite de se voir jeter à la face son injustice et son ingratitude".

Souhaitons que le lumineux exposé de Pie XI sur le problème social actuel et les principes qu'il a donnés en vue de sa solution efficace soient bien compris et mis en pratique. Ce sera la meilleure manière d'écarter le spectre du bolchevisme et les injustices de la ploutocratie financière.

Maurice LAVALLEE.

L'orangisme s'insurge contre le communisme

La question du bilinguisme

HAMILTON, Ont.—Le Grand Chapitre Noir de l'Amérique britannique du nord, lors d'une récente réunion, a fortement dénoncé le communisme. Une centaine de délégués de toutes les parties du Canada adoptèrent une résolution demandant au gouvernement de supprimer la propagande communiste. Ils ont aussi demandé que chaque électeur déclare sa croyance en Dieu, son allégeance au roi et une connaissance de la langue anglaise.

Présentée par Fred Sherriffs, de Toronto, la résolution, adoptée à l'unanimité, se lit comme suit:

"Attendu que ce très vénérable Grand Chapitre Noir constate avec inquiétude la croissance du communisme révolutionnaire et athée au Canada, la doctrine d'une humanité sans Dieu et vicieuse liguée ensemble pour fins égoïstes, une menace russe qui veut détruire par la violence tous les gouvernements existants, l'ordre économique et social et la vie de famille.

"Il est donc résolu que ce très vénérable Grand Chapitre Noir fasse des représentations au gouvernement fédéral pour lui demander d'édicter une loi pour prohiber la propagande communiste, défendre l'entrée en Canada à toute personne atteinte de cette pernicieuse doctrine, déporter tous les communistes qui ne sont pas nés en Canada, indépendamment de la période de temps qu'ils demeurent au Canada, pour exiger son droit de franchise aux élections fédérales, provinciales ou municipales, soit tenu de faire une déclaration solennelle affirmant sa croyance en Dieu, son allégeance au roi et au gouvernement du Canada et son habileté à lire et écrire la langue anglaise."

Le français

"Depuis notre dernière réunion, ajouta le Grand Maître, M. S. Adrian, de Regina, il y a eu des élections générales au Canada, qui ont eu pour résultat de porter au pouvoir un parti dirigé par l'hon. R.-B. Bennett dont la politique est "Le Canada d'abord". Ceci peut-être interprété différemment en diverses provinces mais autant que la Saskatchewan est concernée, les candidats de M. Bennett ont reçu leur principal appui sur la question d'opposition au bilinguisme au Canada et à la domination de Québec.

"Il est par conséquent un peu alarmant de constater qu'Armand Lavergne, vice-président de la Chambre des Communes, partisan de Bennett, parle en Chambre de M. Bennett ou de ses partisans de Saskatchewan, dans le sens suivant:

"Je crois que l'action de M. Anderson dans la province de l'ouest est mauvaise. Je crois qu'elle est détrimentaire à la province et au Canada. Nous sommes ici au Canada pour y demeurer, que les honorables membres le veulent ou non. Si nous voulons que la Confédération dure, nous devons admettre la nécessité, la légalité des deux langues. Je suis l'autre jour qu'on s'objecte au timbre bilingue projeté. Je soutiens que chaque publication de ce gouvernement devrait être dans les deux langues et je parle aujourd'hui comme conservateur par conviction, non par éducation ou naissance."

M. Adrian a affirmé que M. Anderson ne fait que son devoir en "se rendant au désir de la majorité de la population de la Saskatchewan" en exigeant qu'on se serve de l'anglais comme langue d'enseignement dans les écoles primaires de sa province.

"En dehors de Québec, dit-il, le français n'a aucun droit. En Québec, le français est sur un pied d'égalité avec l'anglais."

Pour les colons de l'Alberta

M. George Hoadley, ministre albertain de l'agriculture, a annoncé que les colons qui désirent quitter les régions de rendement insuffisant pour d'autres qui offrent de meilleures perspectives bénéficieront d'un transport ferroviaire gratuit, en vertu d'une entente par laquelle les gouvernements fédéral et albertain et les chemins de fer paieront chacun un tiers des frais. C'est la première fois depuis 1927 que les autorités prennent une telle mesure.

Brièvetés

"LA POLITIQUE, C'EST MOI"

Ces paroles ont été récemment prononcées par Mussolini à la suite de la controverse entre le Vatican et le gouvernement italien au sujet du décret frappant les groupements catholiques.

Un peu plus loin le Duce déclarait que aussitôt que l'enfant est assez âgé, il n'appartient plus qu'à l'Etat. Il n'y a pas de partage possible.

On voit bien le défaut capital du fascisme: vouloir tout dominer. Or le Souverain Pontife a affirmé et réaffirmera toujours le droit de l'Eglise de former et de guider la jeunesse, sachant que la politique fasciste viole la loi naturelle, faite pour le bien des âmes.

C'est l'orgueil qui dicte la politique du fascisme, et celui-ci veut surtout s'arroger un droit absolu sur l'enfance afin d'être le seul à la former.

Entre le catholicisme et le fascisme il y aura toujours conflit. Ce n'est pas un conflit entre deux puissances en présence, luttant pour s'assurer une suprématie matérielle quelconque. C'est un conflit entre deux conceptions, de la vie et de l'individu, deux conceptions qui trouveront difficilement à s'harmoniser afin de vivre en bon voisinage, pour la simple raison qu'elles sont diamétralement opposées.

Malgré toutes ses mesures diplomatiques, Mussolini devra se souvenir que ses menées fascistes ne peuvent demeurer éternellement platoniques. Il vaut mieux qu'il établisse des relations parfaitement cordiales et sincères entre la Croix et le Faisceau. Autrement, il se prépare des jours difficiles.

* * *

HOMESTEADS

M. l'abbé J.-A. Normandeau, organisateur de la colonisation dans le district de la Rivière la Paix, écrit, cette semaine, en "tribune libre", des réflexions qui, à cause de leur singulière actualité, intéresseront les fermiers canadiens français de cette province.

M. l'abbé Normandeau fait appel à tous ses compatriotes albertains en leur demandant de "s'emparer au plus tôt des terrains du gouvernement vendus en homesteads".

Nous engageons fortement tous nos lecteurs, ceux de la campagne surtout, à lire la lettre de M. l'abbé Normandeau qu'ils trouveront en page 8 sous le titre de "Lettres de nos lecteurs".

Ils y trouveront certainement des renseignements précieux et importants.

M. L.

Le blé canadien

TORONTO.—D'après une dépêche spéciale du "Globe" une estimation autorisée fixe à 140,000,000 de boisseaux la quantité de blé qui est au pays présentement. Des particuliers sont en possession d'environ la moitié de ce blé. Le reste de la moisson de 1929 sera vendu en juin.

Poursuite judiciaire

Une poursuite en cour de justice a été intentée récemment contre l'"Alberta Co-operative Live Stock Producers Ltd.," et en même temps contre la "St-Paul Co-operative Live Stock Association Ltd.," devant la cour suprême de la province par la Banque Canadienne Nationale.

Celle-ci réclame des défendeurs la somme de $9,124.61 empruntée par le "pool" pour l'achat d'animaux des membres.

Nouvelles Canadiennes

MONTREAL.—Le prochain congrès de l'Union Catholique des Cultivateurs aura lieu du 11 au 13 novembre prochain, selon une récente décision des directeurs.

MONTREAL.—Le département de botanique de l'Université de Montréal s'augmentera, dès le déménagement à l'Université de la montagne, d'un musée de botanique important.

QUEBEC.—L'hon. A.-R. McMaster qui démissionna l'an dernier de sa charge de trésorier de la province de Québec, abandonnera son siège à la Législature.

QUEBEC.—Le sénateur P.-J. Paradis vient d'être nommé par M. Taschereau, vice-président de la Commission des Liqueurs de Québec. Cette nomination signifie que M. Paradis a démissionné de sa charge d'organisateur libéral de la province de Québec.

SOREL.—M. Georges Beauchemin, un des citoyens les plus connus de cette ville, est mort à l'âge de 63 ans. Il était le frère de feu Hyacinthe Beauchemin, constructeur de chemins de fer et de ponts.

OTTAWA.—L'hon. Herbert Marler, ministre canadien à Tokio, doit retourner au Japon au mois de septembre prochain. M. Marler passera un mois à Ottawa, puis consacrera quelque temps à certaines affaires privées dont le règlement s'impose après une absence de deux ans.

La St-Jean-Baptiste à Calgary

La fête nationale a été célébrée de façon pratique dans cette ville, hier

Nos compatriotes de Calgary voulaient célébrer la fête nationale de façon particulière cette année et ils ont parfaitement réussi. Pour cela ils avaient pris l'initiative de convoquer les groupements épars des nôtres du sud de la province à un congrès régional de l'A.C.F.A. Le soir, un grand banquet termina les assises de cette journée.

Il est inutile de tenter de donner une idée de la réunion dans le présent numéro du journal. Nous y reviendrons, et dans les détails, la semaine prochaine. Aujourd'hui le temps et l'espace nous manquent. Ces lignes sont rédigées à la dernière minute et cela après avoir passé la nuit en automobile pour arriver à Edmonton avant que le journal aille sous presse.

La journée commençait par une messe en l'église Sainte-Famille, paroisse des gens de langue française. Dans l'après-midi, en la salle de l'école des SS. Anges, avait lieu le congrès régional de l'A.C.F.A. Onze membres de l'Exécutif central étaient présents. Pincher Creek se distinguait par sa représentation. Après les souhaits de bienvenue par le Dr L.-O. Beauchemin, 1er vice-président général de l'A.C.F.A., on se mit au travail du congrès. Des travaux furent présentés par M. J. Auclair sur la possibilité et l'importance de fonder des cercles à travers le sud de l'Alberta; par M. Laurendeau sur les conséquences du manque de relations sociales; par Mme Boisselle qui fit des suggestions aux jeunes; par M. Cardinal sur l'utilité d'un bureau d'information et d'un recensement des nôtres dans le sud; par M. J.-A. Maynard sur la profession agricole. Le R. P. Routhier parla du bon journal. Le président général expliqua ce qu'est l'A.C.F.A. Il fut suivi par le R. P. J.-E. Tessier, O.M.I., de Pincher Creek, qui dit ce qu'elle peut faire pour grouper les nôtres du sud au point de vue religieux et patriotique.

Plusieurs résolutions furent adoptées à la fin de l'après-midi. Il y en a qui reflètent parfaitement l'esprit manifesté pendant le congrès, à savoir que des cercles de l'A.C.F.A. en plus de ceux existant déjà naîtront bientôt dans le sud de l'Alberta.

Le soir, plus de deux cents convives étaient réunis à un banquet sous la présidence d'honneur de S. E. Mgr J.-T. Kidd et la présidence active du Dr Beauchemin. Ce banquet avait pour but d'honorer les pionniers de l'Alberta. Aussi à la table d'honneur voyait-on le R. P. Doucet, O.M.I., qui fut le premier blanc à dresser sa tente à Calgary, cela le 14 mai 1875. Le principal orateur fut le R. P. Henri Routhier, O.M.I., un enfant de Pincher Creek. Il répondait à la santé de notre pays. Il fit un résumé de l'histoire des nôtres en cette province. M. l'abbé Clovis Beauregard, curé, répondit à la santé de sa paroisse. M. Omer St-Germain, député de St-Albert, parla comme représentant du gouvernement provincial. S. H. le maire Davison répondit à la santé de la ville. Le Dr J.-L. Petitclerc répondit à la santé de l'A.C.F.A. M. P. Laurendeau porta la santé des invités. Le R. P. Tessier et M. Zambaux de France répondirent pour ceux de langue française et M. J.-J. Tighe pour ceux de langue anglaise.

M. C. Cardinal porta la santé des dames, Mme R.-W. Spence répondit. Comme il convient à une réunion de Canadiens français, on y chanta des chansons du terroir, et cela entre les différentes santés.

Les membres de l'Exécutif de l'A.C.F.A. présents étaient: M. Paul Jenvrin, agent consulaire de France à Edmonton, membre d'honneur; M. le Dr J.-L. Petitclerc, président général, Edmonton; M. le Dr L.-O. Beauchemin, 1er vice-président général, Calgary; M. l'avocat P.-E. Poirier, 2ème vice-président général, Edmonton; R. P. J. Béliveau, S.J., recteur du collège des Jésuites d'Edmonton; R. P. Henri Routhier, O.M.I., directeur des élèves au juniorat St-Jean, Edmonton; M. J.-A. Maynard, Cluny; M. Hector Allard, professeur à l'Université de l'Alberta; M. Arthur Lamoureux, Lamoureux; M. Jean-Marie Fontaine, B.S.A., de St-Albert.

Et ce pauvre M. Patenaude, le trésorier général de l'A.C.F.A. Il se proposait bien d'être présent, mais, ce que tous les membres de l'Association déplorent depuis samedi matin, il est à l'hôpital à la suite d'une attaque de paralysie.

Ubalde BAUDRY.

Le primat d'Espagne est banni de son pays

MADRID.—Le cardinal Segura y Saenz, archevêque de Tolède et primat d'Espagne, a été banni par le gouvernement républicain. Le commissaire de la police secrète, Enrique Maqueda, et des agents de la police secrète l'escortèrent en automobile jusqu'à la frontière.

Pendant que le cardinal se dirigeait vers la France, des manifestations anticléricales avaient lieu à Guadalajara, par où l'exilé a passé. Des manifestants ont reproché au ministre de l'intérieur, Miguel Maura, de ne pas avoir manifesté assez de fermeté à l'égard du cardinal. Des ouvriers, répartis dans quelque 300 automobiles se sont promenés dans les rues de la ville avec des bannières sur lesquelles on lisait "A bas le clergé! Vive la république! Que Segura soit soumis à une justice plus sévère!"

L'expulsion du primat affectera vraisemblablement les relations du Vatican et du gouvernement provisoire. On se demande s'il n'y aura pas rupture.

Protestation

Le Pape a donné instruction au nonce papal à Madrid de soumettre au gouvernement espagnol une protestation contre l'expulsion du cardinal Segura primat d'Espagne.

L'Osservatore Romano, qui a publié cette protestation, dit que le pape a déclaré que le cardinal était l'Espagne catholique et du monde catholique, et que son expulsion les offense tous.

son représentant, le représentant de

Nouvelles de l'Europe

PARIS.—Les députés Alexandre Duval et Goin-Lambert ont présenté à la Chambre un projet de loi relevant les droits sur les pommes importées du Canada. Ils veulent par là protéger les pomiculteurs français, surtout ceux de Normandie, contre la concurrence canadienne.

BERLIN.—Une nouvelle méthode de guérison des douleurs rhumatismales est appliquée avec grand succès dans un hôpital de cette ville. Le procédé serait d'une simplicité extraordinaire et consisterait à injecter au malade des dissolutions de sucre. Le procédé serait en outre absolument inoffensif et n'occasionnerait aucune douleur.

LONDRES.—Un programme très élaboré avait été préparé ici pour la célébration, le 22 juin, du centenaire de la naissance de l'Ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem.

BERLIN.—Le savant Einstein a présenté à l'Académie prussienne des sciences un traité de 20 pages, rempli de formules et de chiffres, au sujet de sa théorie de l'espace.

LONDRES.—L'Angleterre est plus économe que jamais. En dépit de la dépression on a acheté pour $250,000,000 de certificats d'épargne postale au cours du dernier exercice financier. Ce chiffre marque une augmentation de $50,000,000 sur celui de l'exercice précédent.

LONDRES.—Plusieurs fortes secousses sismiques en Angleterre, en France, en Norvège et en Belgique ont grandement alarmé dernièrement les habitants mais ont causé fort peu de dégâts matériels et aucune perte de vie humaine.

COVENTRY, Angleterre. — Lady Cynthia Mosley, parlant à une assemblée d'éclaireurs des deux sexes, a révélé qu'on avait inventé un nouvel explosif dont une cuillérée pourrait seule détruire tout Londres.

Faisant allusion à la prochaine guerre, celle-ci marquera, a-t-elle ajouté, "la fin absolue de toute civilisation".

BERLIN.—La publication du bilan de l'Allemagne pour l'année financière terminée le 31 mars révèle un déficit budgétaire ordinaire d'environ $275,000,000 et un déficit budgétaire extraordinaire d'environ $77,000,000.

LISTE DE DONATEURS AU CONCOURS DE FRANCAIS

La paroisse St-François d'Assise, Edmonton-Nord, pour encourager l'étude du français chez les enfants de langue anglaise 5.00
Le Courrier des Etats-Unis, New York, E.U. .... 3 abon. d'un an
M. J.-Antonio Grenier, sous-ministre de l'Agriculture, P.Q. 7 vols.
R. M. Marie-Odilon, supérieure générale des RR. SS. des SS. NN. de Jésus et de Marie, Outremont, P.Q. .. 1 vol.
S. E. Mgr J.-S.-Hermann Brunault, évêque de Nicolet $5.00
La Supérieure et les religieuses de la Congrégation de Notre-Dame, Ecole Normale, Montréal .... 4 vols.
M. Joseph David, Montréal .... 1 médaille, 3 vols.
RR. PP. Rédemptoristes, Sherbrooke....72 vols. et brochures
Mtre Léon-Mercier Gouin, LL.D., C.R., Montréal $5.00
M. l'abbé J.-P.-Z. Thérien, aumônier, Montréal 2.00
M. l'abbé M. Beaudoin, V.F., curé, Montréal 10.00
M. Ernest-J. Brossard, 2ème vice-président général de la Société St-Jean-Baptiste, Montréal 1.00
M. le Dr Azarie Bédard, Québec 2.25
M. Althéod Tremblay, arpenteur, Québec 1.00
La Librairie Garneau, Québec .... 1 vol.
M. Benoit Gagné, Vimy, Alberta .... 2 vols.
R. P. Louis Lalande, S.J., aumônier général de l'A.C.V., Mt'l. 1 vol.
M. Albert Lévesque, Montréal .... 6 vols.
La Librairie d'Action canadienne-française, Montréal .... 6 vols.
Les Bonnes Amies, Edmonton $2.50
M. le Dr J.-L. Petitclerc, président-général de l'A.C.F.A. 5.00
M. Charles-Emile Bachand, protonotaire, Sherbrooke .... 1 vol.
M. l'abbé E.-W. Dufresne, Sherbrooke 5.00
M. l'abbé Damien Toupin, curé de Cartierville, P.Q. $5.00
M. l'abbé H. Bellerose, curé, Montréal 2.00
M. l'abbé L.-J. Pelletier, curé St-Camille de Wolfe 1.00
District scolaire Saint-Cyr, Saint-Paul, Alberta 5.00
M. Rosaire Hébert, Villeneuve 1.00
R. P. J.-E. Tessier, O.M.I., Pincher Creek, Alberta 5.00
M. F.-A. Fortin, Pincher Creek, Alberta 1.00
M. M.-P. Cotte, Pincher Creek, Alberta 1.00
M. J.-W. Harwood, Pincher Creek, Alberta 1.00
M. J.-E. Woods, Pincher Creek, Alberta 5.00
M. le lt-colonel J.-A. Brilant, Rimouski, P.Q. 5.00
M. l'abbé François Koolen, curé de Vimy, Alberta 5.00
"Canadien-français", Montréal .... 1 médaille
R. P. L. Larose, O.M.I., curé de Saint-Paul, Alberta .... 5 volumes
Couvent de Kermaria, Pincher Creek, Alberta .... 1 volume
Les Chevaliers de Colomb de la province de Québec $25.00
M. Cyrille Tessier, N.P., Québec 10.00
M. le Dr Jules Brault, Montréal 1.00
M. l'abbé J.-Ph. Nadeau, Notre-Dame-de-Lourdes, Mégantic, 1.00
M. J.-D. Cartier, Drummondville 2.00
M. le Dr Philippe Hamel, dentiste, Québec 3.00
Mlle Antoinette Champagne, Montréal 2.00
M. E.-J. L'Espérance, Montréal 1.00
Tétrault Shoe Mfg. Co., Montréal 5.00
La Banque Canadienne Nationale, bureau-chef, Montr'l, 10 vols.
R. S. Marie-Olivier, Supérieure, couvent Ste-Anne, Vaudreuil, P.Q. .... 3 volumes, 1 chapelet, $2.50 en or
R. P. A. Cadoux, M.S.C., Québec .... 6 volumes
L'hon. L.-A. Taschereau, premier ministre du Québec 10 volumes
M. Emile Delâge, N.P., Québec .... 2 volumes
M. l'abbé A.-L. LeBel, curé de Marcelin, Sask. .... 4 volumes
M. F. Rioux, Waterbury, Conn. $5.00
RR. SS. Franciscaines Missionnaires, St-Malo, P.Q. .. 15 volumes
La Banque Canadienne Nationale, Montréal .... 10 volumes
M. Henri Lanctôt, Montréal $5.00
35 volumes et 45 brochures
R. P. Philémon Bourassa, provincial des Oblats de M.-I., Montréal $10.00
Mgr M. Pilon, P.D., curé de Morinville, Alberta 5.00
RR. SS. de l'Assomption, Nicolet 3.00
M. J.-B. Vanier, Montréal 5.00
M. J.-M. Amédée Denault, "Souvenir Canadien", Québec .. 1.00
M. Victor Mathieu, N.P., Québec 5.00
La Cie F.-X. Drolet, Québec 10.00
M. l'abbé E.-. Dufresne, Sherbrooke 5.00
M. Narcisse Ducharme, prés. de la Sauvegarde, Montréal 2.00
RR. SS. de la Congrégation de Notre-Dame de Montréal, maison-mère .... 4 volumes
R. S. Ste-Marie-du-Cénacle, supérieure générale de la congrégation de Notre-Dame de Montréal 20 volumes
MM. Casavant et Frères, Saint-Hyacinthe $5.00
MM. V. Dionne et Fils, St-Georges de Beauce, P.Q. 2.50
R. P. Adélard Dugré, S.J., Recteur de l'Immaculée Conception, Montréal .... 25 volumes
L'hon. Honoré Mercier, ministre des terres de la prov. Qué. 5 vol.
Mgr Camille Roy, vice-recteur de l'Université Laval, Qué., 10 vol.
L'hon. Fernand Rinfred, député de St-Jacques, Montréal .. 6 vol.
M. le Dr Joseph Cloutier, Cap St-Ignace, P.Q. .... 5 vol.
R. M. Prieure, Pensionnat St-Louis de Gonzague, Montréal, 2 vol.
M. l'abbé Arthur Maheux, Université Laval, Québec .... 2 vol.
M. Paul-E. Gingras, du Pacifique Canadien, Montréal $2.00
L'hon. Rodolphe Lemieux, sénateur, Ottawa .... 2 vol.
M. Louis-A. Gosselin, B.S.A., Girouxville, Alta. .... 2 vol.
S. E. Mgr Jos. Guy, O.M.I., vicaire apostolique de Grouard $25.00
M. l'abbé Roméo Ketchen, curé de l'Immaculée Conception, Edmonton 5.00
M. J.-A. Longoz, Edmonton, Alberta .... 3 volumes
District scolaire Turcotte, Villeneuve, Alberta $5.00
Sir Georges Garneau, Québec 5.00
Cercle de l'A.C.F.A., Chauvin 5.00
M. J.-Donat Langelier Limitée, Montréal .... 1 médaille
R. P. Ubald Langlois, O.M.I., Provincial des Oblats, Edmonton .... 24 volumes
L'hon. Charles Stewart, député d'Edmonton-ouest $5.00
M. Robert Bergeron, magistrat, Roberval, P.Q. .... 7 volumes
M. le Dr P. Caumartin, Montréal $5.00
M. l'abbé Adélard Desrosiers, préfet des études Séminaire de Nicolet .... 29 volumes
Cercle de l'A.C.F.A., St-Edouard, Alberta $5.00
L'hon. Ernest Lapointe, député de Québec $5.00

L'Asie aurait bientôt la suprématie dans l'univers

LONDRES.—Grâce au chiffre élevé de sa natalité, la population de l'Asie, en dépit des pertes considérables que les révolutions, les guerres civiles et la famine lui font subir, aura bientôt la suprématie dans le monde. C'est la conclusion d'un travail fait par le Dr L.-L. Dublin, statisticien en chef de la Métropolitaine, au cours de l'assemblée générale annuelle de l'Union Internationale des Recherches Scientifiques de la Démographie.

Les travaux présentés à cette assemblée ont intéressé vivement les économistes présents car si la natalité continue à baisser dans les pays de race blanche, ceux-ci se verront bientôt submerger par les peuples de race jaune.

Le cabinet Laval reste au poste

PARIS.—Le premier ministre Laval, chef du gouvernement français depuis le 27 janvier dernier, d'un seul trait de plume du président Doumer s'est assuré le crédit d'avoir constitué un second cabinet.

Pour se conformer à une formalité, le premier ministre présenta la démission de son cabinet à M. Doumer, lorsque ce dernier assuma officiellement la place de M. Gaston Doumergue, comme président de la république. Le nouveau président le pria de garder la direction des affaires du pays, et il signa les décrets nécessaires à cette fin. M. Aristide Briand demeure ministre des Affaires étrangères.

Propos religieux, littéraires et féminins

Le Royaume de l'Intérieur

Educatrice au foyer

La femme canadienne, taillée sur le modèle de la femme forte de l'Evangile et à l'image de Marie Rollet, première femme canadienne, ne donne pas seulement des enfants à la patrie; elle tient comme son principal devoir de former l'âme, le coeur et l'esprit de ces enfants, de manière qu'ils fassent plus tard honneur à leur famille et qu'ils servent utilement le pays.

Madame Marie De Bellefroid, dans un article publié par "l'Education Familiale", de Belgique, écrivait récemment: "Tout ce qui n'est pas passé par l'esprit, l'imagination et le coeur de la femme, ne compte pas dans l'éducation intellectuelle, esthétique et morale du genre du main". C'est marquer l'importance du rôle de la femme comme éducatrice au foyer.

Rôle considérable, à la vérité, rôle méritoire, rôle intéressant aussi pour les personnes qui savent le remplir avec conscience, avec tact, avec amour. En effet, qu'y a-t-il de plus beau, de plus consolant pour une mère de famille que de voir ses enfants, sous sa douce influence, se rapprocher sans cesse de l'idéal qu'elle a formé pour eux? Nulle autre satisfaction, prise en dehors du foyer domestique, ne saurait égaler celle-là.

Malheureusement, de nos jours, la diffusion de certaines idées fausses tend à diminuer aux yeux de la femme la noblesse de sa mission d'éducatrice. Dans nombre de familles les parents sont trop pressés de remettre en d'autres mains la tâche qui leur incombe de poser les bases de l'éducation de leurs enfants. Qu'on ne se fasse pas illusion! Alors même que les enfants recevraient une excellente formation au collège et au couvent, ils se sentiront toujours comme dépaysés dans leurs propres familles si le père et surtout la mère ne s'attachent pas à créer une atmosphère qui soit à peu près celle où ils ont accoutumé de vivre.

On l'a dit et c'est vrai: "La femme est faite avant tout pour être la grandeur et l'ornement de son foyer, et l'éducatrice irremplaçable de ses enfants. Elle est faite pour recueillir, conserver et perfectionner tout ce qui doit constituer le patrimoine de la famille". Nos mères n'aspiraient à rien d'autre que de transmettre fidèlement aux générations suivantes ce précieux héritage après l'avoir augmenté de leur mieux. Ainsi s'explique la survivance de la nationalité canadienne-française avec sa physionomie particulière, sa religion, sa langue, ses coutumes. Le mystère s'éclaircit quand on voit, par exemple, Marie Rollet, l'ancêtre des femmes canadiennes, veiller avec soin extrême à l'éducation de ses enfants tout en vaquant à ses autres multiples occupations.

On entend souvent dire que les conditions ne sont plus les mêmes qu'autrefois, et qu'il faut suivre le courant. Dangereux sophismes que doivent repousser les mères soucieuses de leurs devoirs! Certes, dans les nouveautés et les plaisirs de notre époque, la femme a le droit de prendre sa juste part de confort et de satisfactions, mais cette part ne doit jamais dépasser la limite où, au delà, les obligations maternelles, surtout pour ce qui a trait à l'éducation des enfants, se trouveraient méconnues. Il n'est pas permis de transiger sur ce point.

Les nouvelles conditions sociales, politiques et économiques peuvent entraîner certains changements dans la manière de vivre et il est évident que le régime de jadis n'est plus celui qui convient. Mais il est indispensable de conserver au foyer catholique et canadien-français les bases solides où nos ancêtres l'ont assis, sans quoi nous sommes voués à la confusion et très probablement à la déchéance. Notre force dans l'avenir sera comme dans le passé le maintien intégral des principes et des doctrines dont la vie familiale chez les nôtres s'est toujours alimentée au cours des siècles.

"LA VOIX NATIONALE".

L'inquiétude des églises protestantes

Les évêques de l'Eglise anglicane s'inquiètent de la multiplication des divorces. Le mariage est devenu une pure formalité. Les concessions accordées de bon gré ou à contrecoeur par les chefs spirituels du protestantisme ont ruiné peu à peu dans les esprits la notion chrétienne du mariage. C'est une comédie, disent-ils, de bénir les unions matrimoniales de personnes qui se sont complètement affranchies de la notion orthodoxe du mariage.

Et les suggestions vont leur train. L'un veut refuser la bénédiction nuptiale au divorcé dont l'ancien époux vit encore. Un autre demande que le mariage civil soit imposé à tous et que le mariage religieux n'ait lieu que pour ceux qui comprennent le mariage ainsi que l'entend l'Eglise protestante.

Suggestion plus curieuse, un des évêques anglicans est d'opinion qu'il faut adopter l'attitude intransigeante de l'Eglise catholique sur la question du divorce, c'est-à-dire n'en reconnaître aucun.

Il est un peu tard, quand le protestantisme s'est rallié à la restriction des naissances à Lambeth, de vouloir faire machine arrière dans le désarroi universel des doctrines du Protestantisme.

La religion de Henri VIII se meurt des éléments de désagrégation que l'on y a introduits au moment de la révolte contre Rome.

Conseils

A la petite mariée qui veut se faire aimer de son mari.

En vous mariant, aimez-le.

Après votre mariage, étudiez-le.

S'il est honnête, honorez-le.

S'il est parleur, écoutez-le.

S'il est querelleur, ignorez-le.

S'il est noble, louez-le.

S'il est confidentiel, encouragez-le.

Et ainsi parée, vous n'aurez pas à redouter des ans, l'irréparable outrage et vous serez toujours belle et la plus aimée des épouses, des mères et des soeurs.

S'il est discret, ayez pleine confiance en lui.

S'il est jaloux, guérissez-le.

S'il ne s'occupe pas des plaisirs, cajolez-le.

S'il aime la société, accompagnez-le.

S'il vous défend des faveurs, remerciez-le.

Quand il le mérite, embrassez-le.

Mais ne lui laissez jamais à savoir que vous le gouvernez.

Mères, faites prier vos petits enfants!

Sa mère l'a mis à genoux, le tient embrassé, et joint ses petites mains sous les siennes. Elle lui fait redire une à une les paroles de la courte oraison. S'il est tout petit, quelques mots, par exemple le cri naif: "Mon Dieu, je vous donne mon coeur!" et s'il est un peu grand, l'admirable texte du "Notre Père" ou le délicieux appel: "Je vous salue, Marie!"

Le matin, l'enfant lève les yeux vers l'azur du ciel, et ces deux puretés se contemplent.

Est-ce le soir, près de la lampe voilée, dans la chambre tiède et calme? Alors, il semble que, dans l'ombre, derrière la blancheur des rideaux un ange se tient immobile et assiste pour aller en témoigner dans le paradis, à cet adorable acte de foi.

François COPPEE.

En entrant dans la vie

Les jeunes qui entrent dans la vie devraient se dire: ce monde est rempli de biens que nous pouvons atteindre, mais nous n'en devons désirer et ne chercher à en obtenir que ce que nous pouvons payer par notre travail ou par nos talents. Ne soyons pas des envieux, des mécontents qui désirent des dons sans donner en échange une valeur, relative et bien personnelle: patience, courage, honneur, volonté, ténacité et persévérance.

Encyclique "Quadragesimo Anno"

Sur la restauration de l'ordre social en pleine conformité avec les préceptes de l'Evangile, à l'occasion du 40e anniversaire de l'Encyclique "Rerum Novarum".

3.—L'ACTION DES INTERESSES EUX-MEMES

Le sage Pontife montrait enfin que les patrons et les ouvriers eux-mêmes pouvaient singulièrement aider à la solution de la question sociale "par toutes les oeuvres propres à soulager l'indigence et à opérer un rapprochement entre les deux classes". Entre ces oeuvres, la première place revient, à son avis, aux associations soit composées seulement d'ouvriers, soit réunissant à la fois ouvriers et patrons. Le Pontife s'attarde longuement à en faire l'éloge et à les recommander, et en des pages magistrales, il en explique la nature, la raison d'être, l'opportunité, les droits, les devoirs, les principes régulateurs.

Cet enseignement, certes, venait à un moment des plus opportuns. Car en plus d'un pays à cette époque, les pouvoirs publics, imbus de libéralisme, témoignaient peu de sympathie pour ces groupements ouvriers et même les combattaient ouvertement. Ils reconnaissaient volontiers et appuyaient des associations analogues fondées dans d'autres classes; mais, par une injustice criante, ils déniaient le droit naturel d'association à ceux-là qui en avaient le plus grand besoin, pour se défendre contre l'exploitation des plus forts. Même dans certains milieux catholiques, les efforts des ouvriers vers ce genre d'organisation étaient vus de mauvais oeil comme d'inspiration socialiste ou révolutionnaire.

Les associations ouvrières

Les directives si autorisées de Léon XIII eurent le grand mérite de briser ces oppositions et de désarmer ces défiances. Elles ont encore un plus beau titre de gloire, c'est d'avoir encouragé les travailleurs chrétiens dans la voie des organisations professionnelles, de leur avoir montré la marche à suivre et d'avoir retenu sur le chemin du devoir plus d'un ouvrier violemment tenté de donner son nom à ces organisations socialistes, qui se prétendaient effrontément seule protection des opprimés.

En ce qui concerne la création de ces associations, l'Encyclique Rerum novarum observait fort à propos "qu'on doit organiser et gouverner les groupements professionnels de façon qu'ils fournissent à chacun de leurs membres les moyens propres à lui faire atteindre, par la voie la plus commode et la plus courte, le but qui est proposé et qui consiste dans l'accroissement le plus grand possible, pour chacun, des biens du corps, de l'esprit et de la famille"; il est clair cependant "qu'il faut avoir en vue le perfectionnement moral et religieux comme l'objet principal. C'est surtout cette fin qui doit régler toute l'économie de ces Sociétés". En effet, "la religion ainsi constituée comme fondement de toutes les lois sociales, il n'est pas difficile de déterminer les relations mutuelles à établir entre les membres pour obtenir la paix et la prospérité de la société."

A fonder de telles associations, partout, prêtres et laïques se sont consacrés, nombreux, avec un zèle digne d'éloges, désireux de réaliser intégralement la pensée de Léon XIII. Aussi ces associations formèrent-elles des ouvriers foncièrement chrétiens, sachant allier harmonieusement l'exercice diligent de leur profession avec de solides principes religieux, capables de défendre efficacement leurs droits et leurs intérêts temporels, avec une fermeté qui n'exclut ni le respect de la justice ni le désir sincère de collaborer avec les autres classes au renouvellement chrétien de la société.

Les idées et les directives de Léon XIII ont été réalisées de diverses manières, selon les lieux et les circonstances. En certaines régions, une seule et même association se proposa d'atteindre tous les buts assignés par le Pontife. Ailleurs on préféra recourir, selon qu'y invitait la situation, en quelque sorte à une division du travail, laissant à des groupements spéciaux, le soin de défendre sur le marché du travail les droits et les justes intérêts des associés; à d'autres la mission d'organiser l'entr'aide dans les questions économiques, tandis que d'autres, enfin, se consacraient tout entières aux seuls besoins religieux et moraux de leurs membres ou à d'autres tâches du même ordre.

Cette seconde méthode a prévalu là surtout où soit la législation, soit certaines pratiques de la vie économique, soit la déplorable division des esprits et des coeurs, si profonde dans la société moderne, soit encore l'urgente nécessité d'opposer un front unique à la poussée des ennemis de l'ordre, empêchaient de fonder des Syndicats nettement catholiques. Dans de telles conjonctures, les ouvriers catholiques se voient pratiquement contraints de donner leurs noms à des Syndicats neutres, où cependant l'on respecte la justice et l'équité et où pleine liberté est laissée aux fidèles d'obéir à leur conscience et à la voix de l'Eglise. Il appartient aux évêques, s'ils reconnaissent que ces associations sont imposées par les circonstances et ne présentent pas de danger pour la religion, d'approuver que les ouvriers catholiques y donnent leur adhésion, observant toutefois à cet égard les règles et les précautions recommandées par Notre prédécesseur de sainte mémoire, Pie X. Entre ces précautions, la première et la plus importante est que, toujours à côté de ces Syndicats, existeront alors d'autres associations qui s'emploient à donner à leurs membres une sérieuse formation religieuse et morale, afin qu'à leur tour ils infusent aux organisations syndicales le bon esprit qui doit animer toute leur activité. Ainsi il arrivera que ces groupements exerceront une influence qui dépasse même le cercle de leurs membres.

C'est donc bien grâce à l'Encyclique de Léon XIII que partout ces Syndicats ouvriers se sont développés, au point que leurs effectifs, s'ils sont malheureusement encore inférieurs à ceux des associations socialistes et communistes, rassemblent pourtant déjà, à l'intérieur des divers pays, comme dans les Congrès internationaux, une masse imposante d'affiliés capables de soutenir vigoureusement les droits et les légitimes revendications des travailleurs chrétiens et même de pousser à l'application des principes chrétiens en matière sociale.

Les associations au sein des autres classes

De plus, les enseignements si sages et les directions si nettes de Léon XIII sur le droit naturel d'association ont commencé à trouver leur application pour d'autres groupements que les groupements d'ouvriers. Sa lettre n'est pas sans avoir contribué beaucoup à *l'apparition et au développement*, de jour en jour plus manifeste, d'utiles associations, parmi les agriculteurs et dans les classes moyennes, et d'autres institutions du même genre où la poursuite des intértês économiques s'unit heureusement à une tâche éducatrice.

Les associations patronales

On n'en peut dire autant, il est vrai, des Associations que notre Prédécesseur désirait si vivement voir se former entre patrons et chefs d'industrie; Nous regrettons beaucoup qu'elles soient si rares. Sans doute ce n'est point seulement par la faute des hommes, car des difficultés fort grandes y font obstacle; Nous les connaissons et Nous les apprécions à leur juste valeur. Nous n'en avons pas moins le ferme espoir que ces obstacles disparaitront bientôt, et Nous saluons avec grande joie et du fond du coeur les essais heureusement tentés sur ce point et dont les résultats déjà notables promettent pour l'avenir des fruits plus grands encore.

Conclusion: "Rerum novarum" la grande Charte des travailleurs

Tous ces bienfaits dus à l'Encyclique de Léon XIII, Nous les avons esquissés plutôt que décrits; ils attestent avec éclat, par leur nombre et leur importance, que l'immortel document n'était pas seulement l'expression d'un idéal social magnifique, mais irréel. Bien au contraire, Notre prédécesseur a puisé dans l'Evangile, vivante source de vie, une doctrine capable, sinon de faire cesser tout de suite, du moins d'atténuer beaucoup la lutte mortelle qui déchire l'humanité. Que la bonne semence, largement jetée il y a quarante ans, soit tombée pour une part dans une bonne terre, Nous en avons pour gage les fruits concluants qu'avec le secours de Dieu, en ont recueillis l'Eglise du Christ et le genre humain tout entier. Aussi, peut-on dire que l'Encyclique de Léon XIII s'est révélée, avec le temps, la grande Charte qui doit être le fondement de toute activité chrétienne en matière sociale. Qui ferait peu de cas de cette Encyclique et de sa commémoration solennelle, montrerait qu'il méprise ce qu'il ignore, ou ne comprend pas ce qu'il connait à moitié, ou, s'il comprend, mérite de se voir jeter à la face son injustice et son ingratitude.

Mais avec le temps aussi, les doutes se sont élevés sur la légitime interprétation de plusieurs passages de l'Encyclique ou sur les conséquences qu'il fallait en tirer, ce qui a été l'occasion entre les catholiques eux-mêmes de controverses parfois assez vives; comme, par ailleurs, les besoins de notre époque et les changements survenus dans la situation générale demandent une application plus exacte des enseignements de Léon XIII ou même exigent des compléments, Nous sommes heureux de saisir cette occasion, selon Notre charge apostolique qui Nous fait débiteur de tous, pour répondre, dans la mesure du possible, à ces doutes et aux questions qui se posent actuellement.

II. La doctrine de l'Eglise en matière économique et sociale

Mais, avant d'aborder ces explications, Nous devons rappeler tout d'abord le principe, déjà mis en pleine lumière par Léon XIII, que Nous avons le droit et le devoir de Nous prononcer avec une souveraine autorité sur ces problèmes sociaux et économiques.

Sans doute, c'est à l'éternelle félicité et non pas à une prospérité passagère seulement que l'Eglise a reçu la mission de conduire l'humanité; et même, "elle ne se reconnait point le droit de s'immiscer sans raison dans la conduite des affaires temporelles". A aucun prix toutefois, elle ne peut abdiquer la charge que Dieu lui a confiée et qui lui fait une loi d'intervenir, non certes dans le domaine technique, à l'égard duquel elle est dépourvue de moyens appropriés et de compétence, mais en tout ce qui touche à la loi morale. En ces matières, en effet, le dépôt de la vérité qui Nous est confié d'en haut et la très grave obligation qui Nous incombe de promulguer, d'interpréter et de prêcher, en dépit de tout, la loi morale, soumettent également à Notre suprême autorité l'ordre social et l'ordre économique.

Car, s'il est vrai que la science économique et la discipline des moeurs relèvent, chacune dans sa sphère, de principes propres, il y aurait néanmoins erreur à affirmer que l'ordre économique et l'ordre moral sont si éloignés l'un à l'utre, que le premier ne dépend en aucune manière du second. Sans doute les lois économiques, fondées sur la nature des choses et sur les aptitudes de l'âme et du corps humain, Nous font connaître quelles fins, dans cet ordre, restent hors de la portée de l'activité humaine, quelles fins, au contraire elle peut se proposer, ainsi que les moyens qui lui permettront de les réaliser; de son côté, la raison déduit clairement de la nature individuelle et sociale de l'homme, la fin suprême que le Créateur assigne à l'ordre économique tout entier.

Mais, seule, la loi morale nous demande de poursuivre, dans les différents domaines entre lesquels se partage notre activité, les fins particulières que nous leur voyons imposées par la nature ou plutôt par Dieu, l'auteur même de la nature, et de les subordonner toutes, harmonieusement combinées, à la fin suprême et dernière qu'elle assigne à tous nos efforts. Du fidèle accomplissement de cette loi, il résultera que tous les buts particuliers poursuivis dans le domaine économique soit par les individus, soit par la société, s'harmoniseront parfaitement dans l'ordre universel des fins et nous aideront efficacement à arriver comme par degrés au terme suprême de toutes choses. Dieu, qui est pour lui-même et pour nous le souverain et l'inépuisable Bien.

Du droit de propriété

Abordant le détail des questions que Nous Nous proposons de traiter, Nous commençons par le droit de propriété.

Vous n'ignorez pas, Vénérables Frères et très chers Fils, avec quelle énergie Notre prédécesseur, d'heureuse mémoire, s'est fait le défenseur de la propriété privée contre les erreurs socialistes de son temps et comment il a montré que son abolition, loin de servir les intérêts de la classe ouvrière, ne pourrait que les compromettre gravement. Des calomniateurs, cependant, font au Souverain Pontife et à l'Eglise l'intolérable injure de leur reprocher d'avoir pris et de prendre encore contre les prolétaires, le parti des riches; d'autre part, tous les catholiques ne s'accordent pas sur le sens exact de la pensée de Léon XIII. Il Nous a dès lors paru opportun de venger contre ces fausses imputations la doctrine de l'Encyclique, qui est celle de l'Eglise en cette matière, et de la défendre contre des interprétation erronées.

Son caractère individuel et social

Tenons avant tout pour assuré que ni Léon XIII, ni les théologiens dont l'Eglise inspire et contrôle l'enseignement n'ont jamais nié ou contesté le double aspect, individuel et social, qui s'attache à la propriété, selon qu'elle sert l'intérêt particulier ou regarde le bien commun; tous au contraire ont unanimement soutenu que c'est de la nature et donc du Créateur que les hommes ont reçu le droit de propriété privée, tout à la fois pour que chacun puisse pourvoir à sa subsistance et à celle des siens, et pour que grâce à cette institution, les biens mis par le Créateur à la disposition de l'humanité remplissent effectivement leur destination: ce qui ne peut-être réalisé que par le maintien d'un ordre certain et bien réglé.

Il est donc un double écueil contre lequel il importe de se garder soigneusement. De même, en effet, que nier ou atténuer à l'excès l'aspect social et public du droit de propriété, c'est verser dans l'individualisme ou le côtoyer, de même à contester ou à voiler son aspect individuel on tomberait infailliblement dans le collectivisme, ou tout au moins on risquerait d'en partager l'erreur. Perdre de vue ces considérations, c'est s'exposer à donner dans l'écueil du modernisme moral, juridique et social, qu'au début de Notre pontificat Nous avons déjà dénoncé. Que ceux-là surtout le sachent bien, que le désir d'innover entraine à accuser injustement l'Eglise d'avoir laissé s'infiltrer dans l'enseignement des théologiens, un concept païen de la propriété, auquel il importerait d'en substituer un autre qu'ils ont l'étrange inconscience d'appeler le concept chrétien.

Les devoirs de la propriété

Pour contenir dans de justes limites les controverses sur la propriété et les devoirs qui lui incombent, il faut poser tout d'abord le principe fondamental établi par Léon XIII, à savoir que le droit de propriété ne se confond pas avec son usage. C'est, en effet, la justice qu'on appelle commutative qui prescrit le respect des divers domaines et interdit à quiconque d'envahir, en outrepassant les limites de son propre droit, celui d'autrui. Par contre, l'obligation qu'ont les propriétaires de ne faire jamais qu'un honnête usage de leurs biens ne s'impose pas à eux au nom de cette justice, mais au nom des autres vertus; elle constitue, par conséquent, un devoir "dont on ne peut exiger l'accomplissement par des voies de justice". C'est donc à tort que certains prétendent renfermer dans des limites identiques le droit de propriété et son légitime usage: il est plus faux encore d'affirmer que le droit de propriété est périmé et disparait par l'abus qu'on en fait ou parce qu'on laisse sans usage les choses possédées.

Ils font, par suite, oeuvre salutaire et louable ceux qui, sous réserve toujours de la concorde des esprits et de l'intégrité de la doctrine traditionnelle de l'Eglise, s'appliquent à mettre en lumière la nature des charges qui grèvent la propriété et à définir les limites que tracent, tant à ce droit même qu'à son exercice, la nécessité de la vie sociale. Mais, en revanche, ceux-là se trompent gravement qui s'appliquent à réduire tellement le caractère individuel du droit de propriété qu'ils en arrivent pratiquement à le lui enlever.

Les pouvoirs de l'Etat

Que les hommes, en cette matière, aient à tenir compte non seulement de leur avantage personnel, mais de l'intérêt de la communauté, cela résulte assurément du double aspect, individuel et social, que Nous avons reconnu à la propriété. A ceux qui gouvernent la société il appartient, quand la nécessité le réclame et la loi naturelle ne le fait pas, de définir plus en détail cette obligation. L'autorité publique peut donc, s'inspirant des véritables nécessités du bien commun, déterminer, à la lumière de la loi naturelle et divine, l'usage que les propriétaires pourront ou ne pourront pas faire de leurs biens. Bien plus, Léon XIII enseignait très sagement que "Dieu . . . a voulu abandonner la délimitation des propriétés à l'industrie humaine et aux institutions du peuple . . ." Pas plus, en effet, qu'aucune autre institution de la vie sociale, le régime de la propriété n'est absolument immuable, et l'histoire en témoigne, ainsi que Nous l'avons Nous-même observé en une autre circonstance: "Combien de formes diverses la propriété a revêtues depuis la forme primitive que lui ont donnée les peuples sauvages et qui de nos jours encore s'observe en certaines régions, en passant par celles qui ont prévalu à l'époque patriarcale, par celles qu'ont connues les divers régimes tyranniques (Nous donnons ici au mot sa signification classique), par les formes féodales, monarchiques, pour en venir enfin aux réalisations si variées de l'époque moderne." Il est clair cependant que l'autorité publique n'a pas le droit de s'acquitter arbitrairement de cette fonction. Toujours, en effet, doivent rester intacts le droit naturel de propriété et celui de léguer ses biens par voie d'hérédité; ce sont là des droits que cette autorité ne peut abolir, car l'homme est antérieur à l'Etat et "la société domestique a sur la société civile une priorité logique et une priorité réelle". Voilà aussi pourquoi Léon XIII déclarait que l'Etat n'a pas le droit d'épuiser la propriété privée par un excès de charges et d'impôts: "Ce n'est pas des lois humaines, mais de la nature qu'émane le droit de propriété individuelle; l'autorité publique ne peut donc l'abolir; tout ce qu'elle peut, c'est en tempérer l'usage et le concilier avec le bien commun". Lorsqu'elle concilie ainsi le droit de propriété avec les exigences de l'intérêt général, l'autorité publique, loin de se montrer l'ennemie de ceux qui possèdent, leur rend un bienveillant service; ce faisant, elle empêche, en effet, la propriété privée que, dans sa Providence, le Créateur a instituée pour l'utilité de la vie humaine, d'entrainer des maux intolérables et de préparer ainsi sa propre disparition. Loin d'opprimer la propriété, elle la défend; loin de l'affaiblir, elle lui donne une nouvelle vigueur.

Les obligations touchant les revenus disponibles

L'homme n'est pas non plus autorisé à disposer au gré de son caprice de ses revenus disponibles, c'est-à-dire des revenus qui ne sont pas indispensables à l'entretien d'une existence convenable et digne de son rang. Bien au contraire, un très grave précepte enjoint aux riches de pratiquer l'aumône et d'exercer la bienfaisance et la magnificence, ainsi qu'il ressort du témoignage constant et explicite de la Sainte Ecriture et des Pères de l'Eglise.

Des principes posés par le docteur angélique Nous déduisons sans peine que celui qui consacre les ressources plus larges dont il dispose à développer une industrie, source abondante de travail rémunérateur, pourvu toutefois que ce travail soit employé à produire des biens réellement utiles, pratique d'une manière remarquable et particulièrement appropriée aux besoins de notre temps, l'exercice de la vertu de magnificence.

Les titres qui justifient l'acquisition de la propriété

La tradition universelle, non moins que les enseignements de Notre prédécesseur, font de l'occupation d'un bien sans maître et du travail qui transforme une matière les titres originaires de la propriété. De fait, contrairement à certaines opinions, il n'y a aucune injustice à occuper un bien vacant qui n'appartient à personne. D'un autre côté, le travail que l'homme exécute en son propre nom, et par lequel il confère à un objet une forme nouvelle ou un accroissement de valeur est le seul qui lui donne un droit sur le produit.

(à suivre)

Bizarreries de la langue française

Il convient qu'ils **convient** leurs amis.

Ils ont un caractère violent: ils **violent** leurs promesses.

Ils expédient leurs lettres: c'est un bon **expédient.**

Nos intentions sont que nous **intentions** un procès.

Ils négligent leurs devoirs; je suis moins **négligent.**

Nous objections beaucoup de choses à vos **objections.**

Ils résident à Paris chez le **résident** d'une cour étrangère.

Les cuisiniers excellent à faire ce met **excellent.**

Les poissons affluent à un **affluent.**

Les poules du couvent **couvent.**

Mes fils ont cassé mes **fils.**

Il est de l'**Est.**

Cette homme est fier, peut-on s'y **fier.**

Nous éditions de belles **éditions.**

Nous relations ces **relations** intéressantes.

Nous acceptions ces diverses **acceptions** de mots.

Nous exceptions ces **exceptions.**

Le président et le vice-président **président** tour à tour.

Je suis content qu'ils **content** cette histoire.

Quelques faits

L'année dernière

Du 25 juin au 1er juillet

— 25 —

—**A Paris**, 7e session de l'Union juridique internationale.

—**A Leipzig**, le congrès international des pelleteries.

—**A Londres**, réouverture officielle de la cathédrale St-Paul.

— 26 —

—**A Bruxelles**, 3e conférence internationale pour l'unification du droit pénal.

—**A Reikiavik, Islande**, fêtes du millénaire de l'Alhingi.

— 27 —

—**Lettre pastorale** de l'épiscopat belge à l'occasion du centenaire de l'indépendance nationale.

—**A Brockville, Ont.**, la foudre tombe sur un bateau dragueur: 31 morts et 11 blessés.

—**A Fribourg, Suisse**, réunion du comité international de l'Union catholique d'études internationales.

— 28 —

—**Mgr S. Langis, V.G.**, de Rimouski, est nommé protonotaire apostolique.

—**Au large du Groenland**, le navire "William Booth" se perd corps et biens: 143 victimes.

— 29 —

—**A St-Pierre du Vatican**, canonisation des martyrs canadiens, du cardinal Bellarmin et de Théophile de Corte.

—**A La Paz, Bolivie**, le général Galindo constitue un gouvernement militaire.

— 30 —

—**Au Vatican**, consistoire secret; création des cardinaux S. Leme de Silveira Cintra, arch. de Rio de Janeiro; F. Marchetti-Selvaggiammi sec., de la Propagande; C. Rossi, assesseur de la consistoriale; G. Serafini, sec. du Consile; A. Liénard, év. de Lille.

—**A Londres**, le Parlement rejette le projet du tunnel sous la Manche.

—**A Budapest**, congrès international des organisation de transmissions radio-électrique de la police criminelle.

—**A Varsovie**, 23e congrès international des tramways et chemins de fer.

—**Le cardinal Sincero** succède au card. Locatelli comme camerlingue du Sacré-Collège.

L'homme qui mérite d'être écouté est celui qui ne se sert de la parole que pour la pensée et de la pensée que pour la vérité et la vertu.

Pour ceux qui savent

Des faits, des nouvelles, des idées

. . . et ceux qui ne savent pas

Livres nouveaux

Dialogue des vivants et des morts

par l'abbé Auguste LA PALME

Le "Dialogue" est une réponse aux quelque trente-cinq lettres ouvertes—quelques-unes très acerbes—qu'ont publiées les revues l'"Enseignement Primaire" et "Le Terroir", au sujet d'un précédent volume: "Un Pèlerinage à l'école de rang". L'auteur d'"Un pèlerinage à l'école de rang" réplique sur le même ton, je veux dire le ton de la polémique, mais en apportant une immense documentation à l'appui de sa défense.

Le tour original de ces dialogues, leur logique serrée, leur verve caustique, leur humour, leur ironie, ne manqueront pas de captiver l'esprit du lecteur. L'ouvrage donne beaucoup à penser. Il intéressera tous ceux que préoccupe le si important problème de l'enseignement.

Certains des personnages mis en cause, parmi les plus malmenés, s'en offusqueront peut-être . . . à moins qu'ils ne préfèrent avoir le "sourire", comme l'auteur semble le leur demander à la fin de son livre.

Abbé MELANÇON.

"Comme le "Pèlerinage à l'école de rang", le "Dialogue des vivants et des morts" contient une foule d'idées justes et de suggestions opportunes, rédigées en un style vivant, correct, débordant d'allusions et de réminiscences. C'est un large coup de fouet, encore plus vigoureux que le précédent, infligé à des épaules très sensibles. Il produira sûrement un bon effet . . . à cause de l'importance de la question traitée et des précieuses suggestions, qui sont faites avec tant de vigueur et d'à propos."

Le R. Père *

Les victimes ne sont belles qu'à la condition de s'immoler dans la joie.

P. DIDON.

En Alberta

Aux sources de notre Histoire

(Suite)

M. Thibault éprouvait au lac la Biche les mêmes joies qu'au lac Froid. Il les payait aussi de souffrances semblables. "Le lac la Biche, dit-il, abonde en poisson de mauvaise qualité. On se fait cependant à cette nourriture, et les privations de la vie matérielle n'affectent point le coeur du missionnaire, parce que son âme est inondée d'un bonheur qui étouffe les faiblesses de l'humanité." On voit par cette réflexion, que le missionnaire fut assez mal servi. En réalité, il portait un jugement faux sur le poisson du lac la Biche, qui était et est encore aujourd'hui d'excellente qualité.

Le retour au lac Sainte-Anne lui fit éprouver de nouvelles fatigues, mais que la compagnie de M. Bourassa n'allait pas tarder à lui faire oublier. "De là, écrit-il, à revenir au Fort Edmonton, je mis huit grandes journées à pied. J'étais si accablé de lassitude que je ressentais des douleurs dans tous mes membres et même dans les doigts. Je fus obligé de prendre une journée de repos après quoi je repris ma route, et, en deux jours, j'arrivai à mon établissement, où je revis avec effusion de joie mon cher confrère, après deux mois d'absence." (M. Thibault à Mgr Provencher, du Lac Sainte-Anne, 23 déc. 1884. Dans rapport sur les Missions du diocèse de Québec, No 7, juillet 1847).

Il rentrait le 11 novembre, après une campagne apostolique vraiment fructueuse. Dans le commencement de juillet, il avait baptisé 236 personnes et bénit 26 mariages.

Deux lettres de Mgr Provencher l'attendaient. L'une d'elles lui apprenait la mort de M. Darveau, que l'on croyait s'être noyé, et qui, en réalité, on ne le sut que beaucoup plus tard, avait été tué par des sauvages, en haine de la Religion, au mois de juin 1844, probablement le 4 de ce mois. (Voir R. P. Morice, Histoire . . . t. I, p. 288-291). Cette nouvelle causait une vive douleur aux missionnaires du lac Sainte-Anne: "C'est un grand vide dans notre petit bataillon", écrivait M. Thibault. (Lettre citée, du 23 déc.)

Il allait maintenant passer l'hiver avec M. Bourassa, pour reprendre ses missions au printemps suivant.

(M. Thibault n'a pas donné les dates exactes de l'itinéraire que nous venons de suivre avec lui; grâce aux points de repaire que contient son récit, nous pouvons y suppléer avec assez de précision. Il aurait quitté le lac Sainte-Anne le 9 ou le 10 septembre. Dès le lendemain, il se serait embarqué au Fort Edmonton, et serait arrivé au Fort Pitt vers le 15, et le 20 ou 21 au Lac Froid. Sa mission y aurait duré du 21 sept. au 7 octobre, 16 jours. Il serait arrivé au Lac la Biche le 17 octobre et y aurait fini sa mission le 1er novembre, 15 jours. Quittant aussitôt ce lac, il serait arrivé au Fort Edmonton le 9, y aurait passé la journée, et, parti le 10, serait enfin arrivé le 11 au Lac Sainte-Anne).

L'année des grands succès 1845

Le premier hiver au Lac Ste-Anne

MM. Thibault et Bourassa passèrent ensemble leur premier hiver au Lac Sainte-Anne, partageant leur temps entre les travaux matériels, l'étude et l'exercice du saint ministère.

C'était M. Thibault surtout qui instruisait les chrétiens, presque tous des convertis du protestantisme.Qu'on nous permette de rappeler que le ministre wesleyen Rundle avait précédé le prêtre catholique au Fort Edmonton, du moins pour y être à demeure: il y était venu en 1840; et, quoique, au dire de M. Rowand, le Bourgeois du Fort, catholique, il ne plût pas à la population, cependant beaucoup de sauvages et de métis avaient embrassé les erreurs qu'il prêchait, les prenant pour la vraie Religion. Et c'est ainsi que M. Thibault avait eu des conversions à faire du protestantisme à la religion catholique.

Quant à M. Bourassa, il étudiait et se formait à la vie de missionnaire. "Nous passâmes l'hiver ensemble, dit-il dans son rapport à Mgr Taché. Je profitai de ce temps pour me mettre au courant des Missions et apprendre de M. Thibault, tant de ses paroles que de ses exemples, la manière de vivre en bon prêtre. Plût à Dieu que j'en eusse profité!" Il en profita si bien que, 12 ans plus tard, quand il quitta la Rivière-Rouge pour rentrer dans le diocèse de Québec, son confrère put écrire de lui à M. Cazeau, vicaire général de Québec:"C'est un prêtre régulier et d'une piété tendre. Il est bien instruit et capable en théologie. Ne le jugez pas à l'abord ni à la mine, car il est certainement plus qu'il ne montre. Vous verrez que je ne dis rien de trop quand vous le connaîtrez." (Lettre du 30 mai 1856. Archives de l'Archev. de St-B.)

M. Thibault d'ailleurs n'avait pas attendu ce temps pour constater les succès de son auxiliaire, tant dans la pratique des vertus sacerdotales que dans la science des langues sauvages. Le 6 avril 1845, il écrivait d'Edmonton à Mgr Provencher: "M. Bourassa doit passer l'été au Lac Sainte-Anne, pour instruire ceux qui y sont et ceux qui y viendront. C'est un excellent sujet et un très bon prêtre. Il comprend passablement le cris, mais il le parle un peu difficilement. Il s'y applique beaucoup et il a un très grand désir d'aller à la Rivière la Paix. Je l'y laisserai probablement aller, pour ne point l'affliger." (Bulletin . . . vol. III, p. 249).

Nos deux missionnaires eurent en outre, pendant cet hiver, à achever leur maison, couper et charroyer leur bois de chauffage, tendre les rêts pour se procurer le "poisson quotidien", etc. "Le bon Dieu seul connait ce qu'ils endurèrent de misères et de privations pendant ces commencements de leur mission." (P. Lacombe, Notice inédite sur la mission du Lac Ste-Anne, Arch. de St-Bonif.)

Dès que la saison le permit, ils s'occupèrent aussi de défricher et de cultiver un champ. Nous verrons en son temps que ce ne fut pas sans succès.

Pendant le carême 1845, le travail spirituel fut plus intense. Il s'acheva, le dimanche des Rameaux, 16 mars, par l'admission à la première communion de seize personnes. En en donnant la nouvelle à Mgr Provencher, M. Thibault ajoutait: "Tous nos vieux chrétiens se sont approchés du tribunal de la pénitence; plusieurs même ont eu le bonheur de participer au banquet pascal." (Lettre du 5 avril, d'Edmonton, à Mgr Provencher. Rapport sur les Missions du diocèse de Québec.)

Pendant que les missionnaires catholiques travaillaient ainsi dans leur résidence, le zèle des protestants semblait s'être avivé à la flamme du leur. Les succès de M. Thibault au Lac Froid et au Lac la Biche; son message à la nation dénée et son rendez-vous au Portage la Loche excitèrent leur émulation. Par ordre du Gouverneur de la Compagnie de la Baie d'Hudson, le Rév. M. Evans, le plus ancien des trois ministres qui résidaient au Fort de la Rivière au Brochet (Norway), "homme d'un zèle digne de servir une meilleure cause, fit la visite des différents postes du Nord". Il alla jusqu'au Fort Résolution, notamment, et à la Rivière la Paix; et, à son tour, il donna un rendez-vous à tous les sauvages, pour l'été suivant. "Il leur adressa une lettre magnifique, dans laquelle, suivant la pittoresque expression du bon vieux McKenzie (bourgois de l'Ile-à-la-Crosse), il leur promettait plus de beurre que de pain". (M. Laflèche, Etat général des Missions du diocèse de St-Boniface, 9 avril 1855, dans Rapport sur les Missions du diocèse de Québec, mars 1855).

Cette visite de M. Evans n'avait pas obtenu partout le résultat que désirait le ministre et ceux qui l'envoyaient. Voici le fait auquel nous faisions allusion plus haut, en parlant de l'influence des Canadiens sur les sauvages.

Le révérend arriva un soir au Fort Résolution, sur les bords du Grand lac des Esclaves. Les sauvages se groupèrent de suite autour de lui: "Je viens, dit-il, pour vous parler de la prière; mais je suis fatigué, ce soir. Je vous reverrai demain, et je vous parlerai."

Le bourgeois d'alors était M. Deschambault, chrétien pieux et homme bon pour les sauvages et aimé d'eux. On le voyait, les soirs d'été, dire son chapelet en se promenant. Son influence était grande.

Quand donc le ministre se fut retiré, M. Deschambault prit à son tour la parole: "N'écoutez pas cet homme, dit-il; il ne vous apprendrait pas la vraie prière; mais si vous voulez voir et entendre l'homme de la vraie prière, la robe noire, rendez-vous l'été prochain au Portage la Loche: il y sera". Le message de M. Thibault était arrivé au Fort Résolution.

(A suivre)

Le commerce russe

Que faut-il en penser?

On a vu en ces derniers temps, sous une forme ou une autre, des tentatives de faire agréer comme une chose bénigne le fait de commercer avec la Russie soviétique. Le moins qu'on puisse dire, c'est que ce commerce est dangereux en tant qu'il contribue à faire durer un régime dont l'article premier et la fin première, ainsi qu'exposés textuellement par "Imprekor", journal officiel du gouvernement russe, sont le renversement de l'ordre social du monde par la violence et, comme visée intérieure, l'athéisme du peuple russe. A ce dernier sujet, rappelons seulement que la moitié du clergé en Russie a été emprisonnée ou tuée. Si l'on sait que la Russie soviétique a été l'un des rares pays à voir en 1930 une augmentation de son commerce extérieur, il n'est pas surprenant que l'opinion universelle se préoccupe de ce problème.

Bien des façons de juger les faits, quelques-unes surprenantes, ont cours. Une personne qui connait bien le peuple russe, et qui se dépense depuis longtemps à secourir ceux de ses enfants qui émigrent au pays, nous adresse un feuillet dans lequel se trouve exprimée une saine manière de voir. C'est un exposé succinct, mais complet et brutalement juste. Voici:

La question du commerce avec la Russie préoccupe actuellement l'opinion publique, mais il nous parait utile de rappeler aujourd'hui notre manière de voir à ce sujet.

Celui qui achète des produits venant de Russie:

a. contribue à fournir au gouvernement soviétique les fonds dont celui-ci a besoin pour maintenir sa dictature et pour financer la révolution, dans le pays de l'acheteur comme dans les autres;

b. reçoit des marchandises à l'origine desquelles il y a un vol;

c. tire profit de l'exploitation du peuple russe;

d. aggrave la disette de ce peuple en aliments et autres objets de première nécessité.

* * *

Celui qui vend, directement ou indirectement, des marchandises au gouvernement soviétique:

a. reçoit en paiement de l'argent dont l'origine est douteuse;

b. contribue à la réalisation du "plan quinquennal", machine de guerre, dont les ouvriers seraient les premiers victimes, contre la prospérité des autres nations;

c. celui qui consent des crédits au gouvernement soviétique a intérêt au maintien de celui-ci jusqu'à ce qu'il soit payé.

D'autre part, c'est en nouant des relations commerciales en apparences normales que le gouvernement soviétique a réussi à faire pénétrer partout ses agents.

Nous considérons donc tout commerce quelconque, direct ou indirect, avec le gouvernement soviétique comme immoral et dangereux et nous pensons que toute personne qui réfléchira à ce qui précède arrivera à cette même conclusion.

La première horloge dans une église au Canada

La première horloge dans une église au Canada fut celle installée par les Jésuites dans leur église de Québec dont la pierre angulaire fut posée le 31 mai 1666. Cette petite église a eu une histoire émouvante. Elle dura jusqu'au dernier siècle et a été le témoin silencieux de beaucoup d'événements émouvants. Madame de la Peltrie, fondatrice du premier établissement d'instruction pour jeunes filles en la Nouvelle-France, demanda, à sa mort, que son coeur fut conservé dans cette église. On acquiesça à cette requête. Après la conquête du pays par les Anglais, cette église servit de temple aux presbytériens. Elle demeura consacrée à cet usage jusqu'en 1802, quand 146 presbytériens demandèrent au roi d'Angleterre un lopin de terrain sur lequel construire un temple à eux. C'est un peu plus tard que fut construit le temple St-Andrew. Le premier pasteur presbytérien à Québec, fut le Rév. Sparks, venu au pays en 1780.

Rationalisation américaine

On a installé à Détroit un atelier de lavage d'auto qui peut nettoyer 500 voitures par jour. Il suffit de dix minutes pour faire reluire comme à ses plus beaux jours l'automobile la plus boueuse et la plus sale que l'on y amène.

C'est la rationalisation américaine qui a présidé à la conception de cette nouvelle industrie. Les voitures sont placées sur un plancher mobile qui les fait passer devant une série d'ouvriers, auxquels ont été assignées des besognes spéciales. L'un nettoie la carrosserie, l'autre les roues, un troisième les glaces, un autre encore l'intérieur. Quarante ouvriers suffisent au lavage des 500 voitures par jour.

Les automobilistes apprécieront cette rapidité de travail. Mais on ne manquera pas d'entendre les plaintes des ouvriers déplacés par la machine et l'efficience de la rationalisation.

Les gratte-ciel envahisseurs

Le gratte-ciel a franchi l'Atlantique. On se préoccupe en France de ses empiètements dans les villes historiques, que ce géant d'acier et de béton menace de dépouiller de leur caractère ancien.

Les adorateurs des splendeurs de Versailles protestent actuellement contre l'érection d'une "tour locative." On ne voit pas bien la majesté du palais de Louis XIV réduite à des proportions ridicules par le voisinage de quelque Empire State Building français.

L'américanisme n'a pas cessé ses conquêtes.

L'âme de l'éducation

La Direction Spirituelle [1]

Ce livre est un hommage modeste mais très reconnaissant à l'Encyclique du Saint-Père Pie XI sur l'éducation de la jeunesse.

Il a pour but de faire ressortir cette idée que l'âme de l'éducation véritable et totale, c'est-à-dire chrétienne, est la formation spirituelle.

Dans un discours adressé en 1929 aux élèves de l'Ecole préparatoire Ste-Geneviève, le maréchal Fayolle disait: "Quand j'étais élève à la "Rue des Postes" j'ai eu la bonne fortune d'avoir pour maître le Père Joubert. Eh bien! savez-vous ce que j'ai retenu de lui? Je vais vous étonner; vous pensez peut-être que c'est son enseignement mathématique. Eh bien non; si remarquable que fût cet enseignement, je n'en ai pas gardé un souvenir spécial. Mais de temps en temps, il nous faisait des conférences. C'est de cela que je me souviens. Et figurez-vous que j'ai fini par savoir d'où il tirait ses conférences: c'était du livre de Nicolas. Alors, je me suis procuré ce livre, dont il nous lisait si souvent des extraits. Depuis, je n'ai cessé de temps en temps d'en lire quelques pages, et vous pouvez demander à mes enfants (le maréchal se tourne alors vers son fils debout à côté de lui), il est toujours sur ma table.

Et c'est là, voyez-vous, le point capital qui fait la supériorité de l'éducation que vous recevez ici. Les mathématiques, les sciences, ça peut s'apprendre ailleurs; mais cette doctrine chrétienne qui donne à la vie son fonds solide, on ne la trouve que dans cette maison.

C'est à cause de cela que cette maison a été un des agents principaux de la victoire. Par son éducation religieuse, elle a formé une foule d'officiers français, qui ont encadré les autres et les ont animés de l'esprit de devoir et de sacrifice qu'ils ont ensuite communiqué aux troupes; et ainsi nous leur devons la victoire" (Revue "Servir", avril 1929).

Ce que dit le maréchal Fayolle de la victoire, le "Saint-Père" l'étend à toutes les victoires de la civilisation. Seule, la vie chrétienne, développée par une éducation spirituelle, assure le progrès des hommes et des sociétés. "C'est ce que démontre, dit-il, toute l'histoire du Christianisme et de ses institutions: elle s'identifie avec l'histoire de la vraie civilisation et du vrai progrès jusqu'à nos jours. C'est ce que montrent particulièrement tous ces Saints dont l'Eglise, et elle seule, est la mère très féconde; ils ont réalisé dans sa plus grande perfection l'idéal de l'éducation chrétienne; ils ont ennobli et enrichi la communauté humaine de biens de toute sorte. De fait, les Saints ont été, sont et seront toujours les plus grands bienfaiteurs de la société, comme aussi les modèles les plus parfaits pour toutes les classes et toutes les professions, tous les états et toutes les conditions de vie . . .

Et que dire, à ne considérer que les résultats obtenus pour le bien-être matériel, de l'immense travail accompli par ces missionnaires de l'Evangile qui, avec les lumières de la Foi, ont porté et portent aux peuples barbares les bienfaits de la civilisation; de ces fondateurs d'oeuvres sans nombre de charité ou d'assistance sociale; de ce cortège interminable de saints éducateurs ou de saintes éducatrices qui ont perpétué et multiplié leur action par leurs féconds institutions d'éducation chrétienne, aide pour les familles et avantage inappréciable pour les nations?"

Nous voudrions que cet ouvrage mit en lumière les conséquences pratiques de ces principes d'éducation si sûrs et si importants.

Il est adressé **aux prêtres** pour les aider à mieux remplir leur ministère de Directeur spirituel;

Aux séminaristes qui ont le devoir de se préparer à cette difficile fonction;

A tout éducateur, parce que son rôle consiste avant tout dans une collaboration avec la grâce de Dieu;

Aux parents, qui ont charge d'âmes: ils sont les premiers intéressés à la formation spirituelle de l'enfant. Ils sont les premiers intéressés à la formation spirituelle. Ce serait une erreur de leur part de l'abandonner totalement aux mains des étrangers, fussent-ils prêtres, comme s'ils n'étaient pas eux-mêmes chrétiens. "Que faites-vous dans votre famille, si vous ne travaillez pas à élever vos enfants? s'écrie le saint Père de la Colombière. C'est l'unique chose que vous avez à faire; c'est en quoi Dieu veut être servi de vous; c'est pour cela qu'il a établi le mariage chrétien; c'est de quoi il vous demandera compte. Vous leur avez amassé du bien. Etait-ce ce que Dieu attendait de vous? Çà, vous dira-t-il au jour du jugement, rendez-moi compte de cette âme que je vous avais confiée. Qu'est-elle devenue? C'était votre champ, c'était la vigne que le Seigneur vous avait donnée à cultiver. Pouvez-vous dire ce qu'il dit de la sienne? A quelle sainteté les avez-vous portés? Quelles maximes leur avez-vous inspirées? Sont-ils sages? Craignent-ils Dieu? Sont-ils instruits de nos mystères? Plusieurs n'auront rien à répondre, parce qu'ils ne sauront pas même ce qui en est. Ils ne savent s'ils sont bons ou mauvais, s'ils sont bien ou mal instruits". (Oeuvres, t. V, p. 187).

Les saints ont eu sans doute de saints Directeurs mais plus souvent encore de saintes mères. C'est là un des secrets de leur sainteté. Ni le père ni la mère ne sont prêtres. Ils ne peuvent ni ne doivent prendre les responsabilités du sacerdoce: ils n'ont pas la grâce d'état pour diriger en toutes choses les consciences. Mais ils sont père et mère d'un enfant qui a une âme et dont le corps est la moindre partie; ils sont les collaborateurs du sacerdoce; ils ont le devoir de promouvoir la formation spirituelle, de l'encourager, de la soutenir, de la compléter selon leurs moyens, et par conséquent de la connaître.

Je souhaite qu'ils trouvent dans ces pages des lumières utiles.

Août 1930. François CHARMOT, S.J.

(1) L'Ame de l'Education, la Direction spirituelle, par le R. P. François Charmot, S.J. Aux éditions Spes, 17, rue Soufflot, Paris, (Ve), 1930, in-16 écu. 12 francs.

LA SESSION FEDERALE

Discours de l'hon. M. King sur le budget.—L'état financier du Canadien National—Suggestions du député de Wetaskiwin pour remédier au chômage.—Le budget Bennett est voté à une majorité de 30 voix

Dans un discours de quatre heures, l'hon. King a dit ce qu'il pensait du budget de M. Bennett. M. King a conclu son discours en suggérant au gouvernement de convoquer trois conférences de représentants du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux.

La première conférence, ça serait pour étudier la question des octrois. Le chef libéral considère que M. Bennett ne doit accorder, en accomplissement de ses promesses électorales, aucun octroi spécial aux provinces avant d'avoir conféré avec les représentants de celles-ci. Il est temps, dit-il, qu'une entente soit conclue au sujet des octrois spéciaux du fédéral aux provinces.

La deuxième conférence aurait pour mission de trouver les moyens d'éviter l'établissement de nouvelles taxes, tant provinciales que fédérales, tant que la crise actuelle ne sera pas passée. Autrement dit, cette réunion serait comme la conférence du moratoire fiscal canadien.

La dernière conférence, enfin, que suggère M. Mackenzie King étudierait la question du chômage et chercherait les moyens de remédier au mal le plus tôt possible. Y prendraient part des représentants des employeurs, des employés, des unions ouvrières des compagnies de transport, de l'industrie agricole.

Trois raisons

Le chef de l'opposition trouve le budget intéressant pour trois raisons: d'abord parce que cette mesure est soumise au Parlement canadien au moment où tous les pays du monde, y compris le nôtre, subissent une crise économique et sociale; ensuite, parce qu'elle indique bien quelle est l'inspiration de la politique ministérielle; enfin, parce que la présentation de cette mesure marque un précédent dans notre histoire politique. C'est la première fois qu'un premier ministre détenant en même temps le portefeuille des finances présente un budget devant le Parlement canadien.

Mauvaise politique fiscale

Il rappelle d'abord la motion du gouvernement pour la formation du comité des voies et moyens et il donne lecture de l'amendement libéral et du sous-amendement progressiste à cette motion.

L'amendement exprime le regret que le gouvernement ait adopté une mauvaise politique fiscale et qu'il ait négligé de rien annoncer pour remédier au chômage. Il semble que tous les groupes de gauche puissent se rallier à cela et il est surpris que les progressistes aient jugé à propos de présenter leur sous-amendement. En tout cas, il ne peut pour sa part l'accepter à cause de certaines choses qu'il contient et aussi à cause d'une chose qu'il ne contient pas.

Le sous-amendement ne tient aucun compte de ce que comporte l'amendement à propos de la politique tarifaire et commerciale du gouvernement.

Les libéraux ont toujours cru que le Canada devait développer son commerce extérieur mais pour cela il ne doit pas se donner un tarif prohibitif. Certaines modifications tarifaires des conservateurs représentent des augmentations de 60 à 300 pour cent. Comment la députation agraire de l'Ouest peut-elle ne pas condamner cela?

L'abolition de l'étalon-or

Le chef libéral, sans vouloir dire que telle mesure est absolument mauvaise en soi, ne peut accepter l'abolition de l'étalon-or, telle qu'elle est proposée par les progressistes. Le parlement a-t-il à l'heure actuelle la compétence, au sens non pas légal mais ordinaire du mot, pour décider d'une pareille mesure? Il ne semble pas. En abolissant l'étalon-or pour son papier-monnaie, alors que les autres pays du monde y sont revenus, le Canada se mettra en état d'infériorité pour faire du commerce avec l'étranger. De plus un tel changement surviendrait fort mal à propos si peu de temps après l'emprunt de conversion que l'Etat canadien vient de négocier. Les souscripteurs ont prêté en comprenant qu'ils seraient remboursés en or. Serait-il convenable de changer maintenant les conditions? Absolument pas.

M. Mackenzie King revient sur un argument qui est déjà pas mal usé. Il reproche au premier ministre d'expliquer le chômage et le malaise économique et social chez nous par un malaise économique et social dans le monde entier. Ce n'est pas ce qu'il disait l'an dernier. Avant les élections et pendant les élections de juillet, M. Bennett n'a pas cessé d'affirmer que le chômage et le malaise étaient dus à la maladministration libérale.

Dans le budget Dunning, le gouvernement libéral proposait des mesures pour parer à la crise, en faire disparaître les mauvais effets. Si elles avaient été appliquées le pays ne s'en porterait que mieux. Mais, porté au pouvoir, M. Bennett s'est empressé de les mettre de côté pour appliquer des mesures absolument contraires. Comme conséquence, la crise n'a pas été maîtrisée, elle s'est intensifiée.

Aucun premier ministre n'avait encore pensé de modifier notre tarif ainsi que M. Bennett l'a fait. Celui-ci y est allé avec une telle brusquerie, il a si bien tout bouleversé, qu'il ne sait plus lui-même comment s'y retrouver.

Octrois aux provinces

M. King est opposé à ce que le fédéral, comme le voudrait M. Bennett, accorde des octrois aux provinces pour toutes sortes de choses. Il ne convient pas d'augmenter les impôts du fédéral pour fournir aux gouvernements provinciaux de l'argent qui servirait à des dépenses sur lesquelles le gouvernement d'Ottawa n'aurait aucun contrôle. Si les octrois prévus par la constitution ne sont pas suffisants, qu'on les augmente, mais qu'on ne multiplie pas les octrois à toutes sortes de fins.

Le chômage

Le gouvernement a pris le pouvoir sur la promesse formelle d'y mettre fin. Le budget ne parle pas du chômage. Et cependant, la situation est plus sérieuse maintenant que l'an dernier.

Il y a des gens qui ont faim; qui sont inquiets de l'avenir et le gouvernement reste coi et accorde des exemptions aux millionnaires.

Le Canadien National

Le Dr Manion, ministre des chemins de fer, a laissé entendre que l'état financier du Canadien National est chose absurde, que des erreurs et des extravagances ont été commises. Le ministre des chemins de fer considère que cela ne dépend pas tant de sir Henry Thornton et de ses directeurs que des divers gouvernements libéraux depuis 1904.

La dette totale du Canadien National est de $2,500,000,000 dont $1,168,000,000 envers le public, et $1,330,000,000 envers le gouvernement du Canada. L'intérêt sur la dette au public seulement se chiffre à $53,000,000 annuellement. Il s'en est fallu de $29,000,000 pour que l'intérêt sur la dette envers le public soit rencontré. Ces chiffres sont faits pour donner le vertige et surtout, le déficit de cette année sur l'intérêt du public dépassera les $29,000,0000.

M. Irvine de Wetaskiwin

Le député albertain de Wetaskiwin, M. William Irvine, du groupe des fermiers unis, a parlé du chômage.

Il comprend qu'il n'en soit pas question dans le budget car personne ne sait combien de millions il faudra exactement pour assister les chômeurs.

Le gouvernement doit cependant reconnaître que tous les gens qui se trouvent au Canada doivent être vêtus et logés.

M. Irvine veut que dans tous les grands centres, il y ait des dépôts où chaque personne enregistrée puisse obtenir gratuitement de la nourriture, du combustible et du vêtement. La nourriture pourrait être le produit de la terre canadienne, le vêtement, le produit de l'industrie canadienne, et la combustible, le produit des mines canadiennes.

M. Irvine, député de Wetaskiwin, prévoit même la révolution, si l'évolution du système actuel n'opère pas assez rapidement. La révolution, dit-il, est l'arme des ignorants, mais c'est une arme contre laquelle on ne peut se défendre si on ne s'y prend assez tôt.

Le budget est voté

Vu la majorité dont dispose le gouvernement, le résultat du vote sur le budget était assuré. Le budget est donc voté.

Comme il y avait une motion, un amendement et un sous-amendement, il a fallu voter trois fois.

Le sous-amendement a d'abord été défait, écrasé, 165 voix contre 15, soit une majorité de 150 voix. Les progressistes ont été les seuls à voter pour le sous-amendement Spencer.

L'amendement libéral de M. Ralston a rallié plus de voix mais pas suffisamment pour être adopté. Il a été pareillement rejeté par 109 voix contre 70, une majorité de 39 voix. Sur l'amendement Ralston l'extrême gauche s'est divisée. Ont voté pour l'amendement: MM. Gardiner, Garland, Mlle MacPhail, MM. Neill, Bourassa, Spencer, Woodsworth, Coote, Heaps; ont voté contre la mesure: MM. Speakman, Campbell, Lukovitch, Irvine, Kennedy.

Sur la question principale, la majorité du gouvernement a été un peu moindre; 102 voix contre 72, une majorité de 30 voix. Cette fois, la Chambre s'est à peu près nettement divisée entre conservateurs d'un côté, et libéraux, progressistes et indépendants, de l'autre.

La crise a atteint son point culminant

NEW YORK.—Roger-W. Babson, économiste bien connu, est prêt à risquer sa réputation en assurant que le pire de la crise est passé. Dans une lettre aux publicistes des journaux assistant à la convention de l'Advertising Federation of America il dit aujourd'hui:

"La remontée sera lente et fatigante, mais la vieille loi de l'action et de la réaction nous enseigne qu'une prospérité sans précédent suivra de nouveau le marasme actuel."

Il avertit les publications de l'occasion qui se présente maintenant aux journaux de rendre un vrai service en disant la vérité. Il reproche à ces derniers de ne pas avoir publié de rapports pessimistes quand la prospérité était à son zénith, bien que certains économistes eussent alors prédit la crise qui allait suivre.

"Ces économistes en proie au pessimisme il y a quelques années sont maintenant optimistes, pour l'avenir du moins, dit Babson. Quoi qu'il arrive à la Bourse durant l'année qui va suivre, je suis prêt à risquer ma réputation en affirmant que le pire de la crise est passé."

Des habits russes sur le marché canadien

MONTREAL.—Des vêtements russes sont mis en vente ici, à des prix considérablement réduits, en dépit d'un embargo fédéral sur les importations de la Russie soviétique. Jusqu'à date, suivant les apparences, des vêtements d'enfant seulement ont été offerts, mais on prétend que des agents préparent un vaste plan pour inonder le marché canadien d'habits pour hommes semblables à ceux qui ont été offerts en Angleterre à raison de $5.00 le complet, avec deux pantalons.

La France veut coopérer à assurer la paix mondiale

PARIS.—Les problèmes relatifs au règlement de la dette de guerre et l'exécution des traités de paix doivent être résolus par la franchise et la bonne foi parmi les nations, a déclaré le président de la France, M. Paul Doumer, dans un message lu au sénat et en chambre des députés. On ne peut nier, dit-il, que la dépression économique mondiale ne soit compliquée par ces problèmes. Pour les résoudre, il faut de la bonne entente, de la franchise et de la bonne foi. A cette oeuvre de salut humain la France apportera sa contribution de solidarité commune, en étudiant et en discutant à Genève toutes les solutions capables d'assurer la paix du monde.

Lancement d'un avion par catapulte

LONDRES.—On vient de procéder avec succès, à l'aérodrome de Farnborough, au lancement par catapulte d'un grand avion de bombardement pesant près de neuf tonnes. La machine servant de catapulte peut en moins de deux secondes, développer une force de 4,000 chevaux-vapeur, ce qui a permis de lancer cet immense appareil à une grande vitesse. Après l'expérience, les officiers qui se trouvaient à bord de l'avion ont déclaré qu'ils n'avaient ressenti aucun choc particulier par cette méthode de lancement.

M. Ferguson ferait prochainement une visite au Canada

WIDSOR, Ont.—L'hon. Howard Ferguson, haut commissaire du Canada en Grande-Bretagne, fera une visite au Canada vers le 1er août, a déclaré à Kingsville l'hon. T.-L. Kennedy, ministre de l'Agriculture d'Ontario. Le haut commissaire passera au Canada environ six semaines, avant de reprendre l'exercice de ses fonctions à Londres.

On approuve M. Anderson mais on critique M. Ferguson

HAMILTON, Ont.—M. J.-T.-M. Anderson, premier ministre de la Saskatchewan, ne fait qu'interpréter le sentiment de la majorité des gens de cette province en exigeant que l'instruction soit donnée dans la langue anglaise dans les écoles primaires de la province, a déclaré Stewart Adrian, de Regina, Grand Maître de l'"Orange Black Chapter" de l'Amérique du Nord au congrès de cette organisation à Hamilton.

Le Dr Anderson ne fait que son devoir en obéissant au désir de la majorité des gens de la Saskatchewan et il doit ou accomplir son devoir ou abandonner son poste, dit encore M. Adrian. La langue française n'a pas de droits en dehors de Québec, où a donné des droits égaux au français et à l'anglais dans Québec.

M. Adrian a aussi parlé de la visite de M. Ferguson au Vatican. "L'ancien premier ministre d'Ontario, dit-il, actuellement haut commissaire canadien à Londres et membre de l'ordre d'Orange, a rendu visite au Pape lors de son dernier voyage à Rome et reçu sa bénédiction si l'on en croit les dépêches. Personnellement, je n'ai jamais eu confiance en M. Ferguson et c'est pourquoi je m'abstiendrai de dire quoi que ce soit là-dessus, vous laissant le soin d'exprimer votre opinion là-dessus par résolution ou autrement."

M. Hoover réhabilite la mémoire de Harding

Les amis intimes de l'ancien président des Etats-Unis trahirent sa confiance et son amitié

MARION, Ohio.—La manifestation faite ici pour rendre hommage à la mémoire de l'ancien président Harding a permis au président Hoover d'affirmer que des amis intimes auprès de lui et auxquels il avait confié des charges importantes, l'ont trahi à la fin de sa carrière administrative.

"Warren Harding, déclara le président Hoover, réalisa qu'il avait été trahi et trompé par les hommes en qui il avait placé sa confiance, par des hommes qu'il avait considérés comme ses amis. Il fut démontré plus tard, devant les tribunaux du pays que ces hommes non seulement avaient trompé la bonne foi et l'amitié de leur loyal ami, mais aussi leur propre pays. Telle fut la tragédie de la vie de Warren Harding."

Une foule de 20,000 personnes écoutait le président et cependant le silence était parfait. On pouvait à peine croire qu'il y avait autant de monde quand le président commença à raconter la première phase de la vie de Harding dont les républicains n'ont jamais parlé en public. M. Hoover raconta le voyage tragique en Alaska et au cours duquel Harding laissa voir pour la première fois combien il était désillusionné en voyant le peu de confiance que le peuple avait dans le gouvernement du pays. Le président ajouta ensuite que c'est l'anxiété mentale qui a amené la mort de l'ancien président.

Un naufrage fait des centaines de victimes

Un vapeur portant 500 excursionnistes coule dans le golfe de Gascogne.—Rares survivants

SAINT-NAZAIRE, France.—Le vapeur St-Philibert, qui portait quelque 500 excursionnistes, parmi lesquels beaucoup de femmes et d'enfants, a fait naufrage dans l'après-midi du dimanche, 14 juin, entre St-Gildas et Pornic, à cinq milles environ de St-Nazaire. Le navire avait quitté Nantes pour l'île de Noirmoutiers dans l'avant-midi, et la tempête s'éleva quelques heures plus tard. Le roulis était violent. Une vague ayant fait pencher le vapeur d'une façon alarmante, la foule, prise de panique, se précipita sur l'autre bord, ce qui fit chavirer le navire.

On ne compte que quelques survivants sur un total d'environ 500 personnes à bord.

On a retrouvé à date 77 cadavres, mais tous n'ont pas été identifiés.

Inhumation des victimes

Les victimes recouvrées du St-Philibert, au nombre de 77, ont été inhumées à Nantes après une cérémonie en plein air à laquelle assistèrent des milliers de Bretons.

Aristide Briand, qui représente Nantes à la Chambre, fit à pied le trajet de l'hôtel de ville à la cour du vieux château où la cérémonie eut lieu. Il s'y tint debout deux heures durant jusqu'à ce que tout fut fini.

Tous les corps non réclamés par les familles pour l'inhumation privée ont été déposés dans des fosses creusées dans le cimetière situé dans la banlieue de la ville, aux frais de la municipalité.

On renflouera le navire

On croit que les cabines du malheureux vaisseau renferment encore une couple de centaines de cadavres. Le ministre de la Marine marchande a donné l'ordre de renflouer le navire et cet ordre sera exécuté dès que l'on aura pu le localiser.

En ce qui concerne la responsabilité de l'accident, le commandant du port a déclaré qu'une enquête conduite par les autorités du port avait établi que le St-Philibert était en état de naviguer et capable de transporter 500 passagers.

La béatification de Mère d'Youville

CITE VATICANE.—La Congrégation des rites s'est prononcée dans l'affirmative au sujet des vertus de la vénérable Marie-Marguerite Dufrost de la Gemmeraye, veuve d'Youville, fondatrice des Soeurs Grises, dont le procès en béatification a été institué en 1890.

Lord Hailsham succède à Lord Salisbury

LONDRES.—Le marquis de Salisbury a cessé d'agir comme chef de l'opposition à la Chambre des Lords, et il a été remplacé par lord Hailsham, ancien lord-chancelier. Les libéraux ont aussi perdu leur chef à la Chambre Haute. Le comte de Beauchamp s'est retiré, et il est question que lord Reading lui succède.

Le "DO-X" se rendra au Mexique

MEXICO.—Le capitaine Freidrich Christensen, commandant du DO-X, a annoncé à la Chambre de commerce allemande qu'il se propose de conduire son hydravion au Mexique vers la mi-juillet. Le DO-X se rendra notamment à Vera-Cruz et à Tampico. Il est actuellement au Brésil, et se rendra à plusieurs autres ports sud-américains avant de partir pour le Mexique.

Capone s'avoue coupable

CHICAGO.—Al Capone "Le Balafré" s'est avoué coupable de deux accusations portées contre lui: celles d'avoir échappé au paiement de sa taxe sur le revenu et d'avoir conspiré contre la loi de prohibition. Le juge James H. Wilkerson prononcera sa sentence contre le prévenu le 30 juin.

Ouverture du nouvel édifice de la "Old Huron & Erie Mortgage Corporation and Canada Trust Company"

La semaine du 8 juin fut une semaine de gala à London, Ont., lors de l'ouverture de la plus imposante et la plus élégante bâtisse commerciale de l'ouest de l'Ontario. L'intérieur était paré de tributs floraux de félicitations venus de partout. Les visiteurs, reçus au son de la musique, affluèrent jour et nuit. L'extérieur de l'édifice était orné de lumières à profusion. On pouvait voir cet imposant édifice très loin dans la campagne. Parmi les nombreux visiteurs, on remarquait M. Love, gérant de cette compagnie à Edmonton.

L'édifice est d'une structure très solide. Il comprend neuf étages et deux sous-sol. Sa hauteur est de 135 pieds. Le dernier sous-sol se trouve à 23 pieds au-dessous du niveau de la rue et couvre une superficie de 136 par 75 pieds. La charpente squelettique de cet édifice est en acier.

La façade a été recouverte de granit "stansteave". L'entrée principale qui donne sur la rue Dundas est ornée de très beaux motifs de bronze qui rehaussent considérablement l'apparence de l'édifice lui-même.

Lorsqu'on entre à l'intérieur de la partie de l'édifice réservée aux opérations financières, on est immédiatement frappé de la beauté et de la simplicité des dessins qui s'y trouvent. De plus, l'apparence est rehaussée par des planchers en marbre et des comptoirs en noyer.

Dans le département des épargnes, on peut voir plus de douze receveurs, teneurs de livres, protégés par des cages à treillis.

Au-dessous du rez-de-chaussée se trouve la voûte de sureté. Cette voûte pèse environ 17 tonnes. A cause de la perfection de sa fabrication, elle peut être ouverte et fermée à la main. Elle est située loin des murs de l'extérieur pour déjouer les tentatives d'intrusion. Quiconque tenterait d'y pénétrer serait obligé de perforer un mur de revêtement de béton armé d'une épaisseur de 18 pouces et une plaque d'acier d'environ ½ pouce.

En cas d'urgence, une porte a été spécialement construite afin que, si, par accident, un membre du personnel se trouvait emprisonné, il puisse se libérer. Dans un tel cas, un appareil téléphonique situé à l'intérieur de la voûte et relié à celui d'un officier de l'institution lui permettrait de recevoir toutes les instructions nécessaires pour se libérer.

Les bureaux occupés par la compagnie sont situés au rez-de-chaussée, dans le sous-sol, sur le premier plancher. On en trouvé encore sur presque tout le quatrième plancher de même que sur tout le neuvième étage.

Enfin, on peut constater que l'édifice possède tout ce que peut procurer le confort moderne: cafeteria, ascenseurs automatiques construits de façon à ne jamais causer d'accidents. Les portes des ascenseurs sont de bronze. On a aussi apposé différents bas-reliefs de pierre à l'extérieur, dus au ciseau de l'italien Ulysses Ricci, et représentant les industries canadiennes.

MORINVILLE

Retraite fermée pour jeunes filles au Couvent de Morinville

Comme les années précédentes les religieuses du Couvent Notre-Dame invitent cordialement les jeunes filles à assister à une retraite qui commencera le 29 juin à 7 h. 30 p.m. pour se terminer le 3 juillet au matin.

Les exercices seront donnés par le R. P. Cozanet, O.M.I.

Les religieuses aimeraient à connaître, au plus tôt, les noms de celles qui ont l'intention de prendre part à ces exercices spirituels.

Formule d'abonnement ou de réabonnement.

Ci-inclus la somme de $.................... en paiement de .... an.... d'abonnement à la "Survivance".

Nom ....

Adresse ....

N.B.—L'abonnement est de $2.00 par année. On fait remise à la "Survivance". 10010 109ème rue Edmonton, Alberta.

La vie en Alberta

DONNELLY

Mardi, le 16 du courant, le cercle local de l'A.C.F.A. organisait, pour les élèves de l'école, une fête champêtre, à laquelle prirent part M. J.-L. Roy, curé de la paroisse, M. l'abbé F. Mallet, de Guy, quelques membres de l'association, parents des enfants.

Dès neuf heures et demie, bon nombre de voitures étaient alignées, attendant la joyeuse bande d'écoliers, fiers de déposer pour une journée, livres et cahiers, et anxieux de se livrer aux amusements qu'offre toujours un pique-nique. L'endroit choisi à cette fin était à quatre milles de distance du village, ce qui fut vite parcouru. Arrivée à destination la jeunesse s'adonna gaiement au jeu: balle-au-camp, courses, etc., étaient à l'honneur. L'heure du diner venue, les pique-niqueurs se dirigèrent vers un lieu ombragé, où, après avoir chanté à pleins poumons "Les Canadiens sont là", et demandé la bénédiction de Dieu sur le repas, on eût vite fait de déguster les bonnes choses apportées. Cette partie du programme remplie on se remit aux jeux. L'entrain et la franche gaieté dont tous avaient fait preuve dans la matinée ne fit que s'accroître quand on vit se mêler aux jeunes, ceux qui étaient venus pour les encourager et les stimuler. On s'amusa à qui mieux mieux jusqu'à quatre heures et demie, temps fixé pour le retour. Tous sont unanimes à dire que de cette journée l'on gardera longtemps le plus heureux souvenir.

Cette initiative de la part de notre cercle local est certainement un beau geste et nous tenons à l'en remercier sincèrement, ainsi que les dames et messieurs qui ont contribué à nous rendre ce jour si agréable, et tout particulièrement M. le curé, dont le savoir-faire et l'ingéniosité ont procuré aux benjamins de sa paroisse maints encouragements, sont déjà connus; en cette circonstance, ils nous a prouvé une fois de plus quelles ressources sont contenues dans le coeur d'un "père". Aussi savons-nous apprécier sa valeur et lui dire un filial merci.

Une élève de IXème année.

* * *

La récolte promet d'être une des plus belles qui ne s'est pas encore vue dans le district. Favorisés du ciel d'une averse toutes les semaines depuis le commencement du mois et, en plus, de la chaleur du soleil albertain, les champs développent une floraison extraordinaire; tout est en fleurs, le vert riche des plantes fait germer l'espoir dans tous les coeurs! Si l'Ouest, en certains endroits subit encore cette année une sècheresse désespérante nous devons dans ce district, remercier la Providence de sa visible protection.

Aussi à tous nos frères dans la détresse, nous les invitons à venir visiter nos riches terres. Ils trouveront ici de quoi assurer leur avenir. Bon nombre sont déjà venus des plaines du sud qui ne donnent plus le pain quotidien, et sont heureux d'avoir fait cette démarche. Il y a de la "place" pour tous.

Dans le cours de la semaine dernière, visiteurs de Coderre, de Ferland, Sask., tous sont émerveillés de ce pays, ils s'y établiront. Bienvenus.

GIROUXVILLE

Homesteads et leur ré-ouverture du 2 juillet jusqu'au 5 septembre, les deux inclusivement.

Annonce faite dans les journaux de la capitale le 19 courant. Nous donnons en résumé les principaux points.

Zônes de homesteads.—La Rivière la Paix, Grande Prairie et Edmonton ont encore certains vides à combler, espaces vacants qu'il faut remplir, c'est le but des législateurs de rendre les colonies plus compactes et les joindre le plus tôt possible.

Résidence.—Au lieu de 6 mois par année pendant 3 ans comme auparavant, ce sera 4 mois par an pendant 5 ans; elle pourra se faire aux mêmes conditions que par le passé.

Qualification.—Toute personne "des deux sexes" qui a résidé dans la province d'Alberta depuis trois ans et un an immédiatement avant son application et qui est âgée de 17 ans et est ou a l'intention de devenir sujet britannique. Mêmes conditions pour retenir un lot pour mineur âgé de 16 ans au lieu de 17 comme auparavant.

Deuxième privilège.—Toute personne dûment qualifiée aura le privilège d'un second homestead dans les zones précitées, si le premier janvier 1925, il avait obtenu ou était intitulé à obtenir sa patente ou titre pour homestead d'après les règlements alors en vigueur.

En dehors des zones réservées.—Mêmes règlements que ci-dessus quant aux qualifications, résidence, etc., en y ajoutant ceci de particulier qu'il faudra bien retenir. . .

Toute personne qualifiée aux termes de la nouvelle loi et qui possède et opère une ferme d'au moins 80 acres en superficie située en dedans de 9 milles en ligne droite du terrain pour lequel application est faite pour homestead et la dite ferme appartenant exclusivement à l'applicant et occupée par lui ou par elle ou encore que telle personne est en résidence permanente sur une ferme de même étendue et située dans les mêmes conditions, la propriété unique et occupée par le père, la mère, le mari, l'épouse, le le fils, la fille, le frère ou la soeur.

Tarif.—L'entrée sera comme autrefois de $10.00 payable avec l'application et la somme de $40.00 payable avant d'avoir le titre.

Résumé.—Résidence de quatre mois par année pendant 5 ans, bâtir une maison habitable, cultiver au moins 30 acres, dont proportion raisonnable doit être cassée et mise en récolte chaque année, être sujet britannique. (Le cassage pourra être remplacé en certains cas par des animaux aux conditions ordinaires, plus de garder ce stock sur le dit terrain pendant 5 ans, etc.).

Quelques considérations d'ordre moral, national, pourront être lues en tribune libre.

—Corr.

MORINVILLE

Dimanche prochain, Morinville célébrera la fête de saint Jean-Baptiste, patron de la paroisse et des Canadiens-français. La fête commencera par une grand'messe solennelle avec sermon par le R. P. Guillaume d'Edmonton-Nord. Après la grand'messe viendra le diner qui sera donné dans la salle paroissiale ou sur le terrain des jeux.

Vers les deux heures, le président du cercle local de l'A.C.F.A. de Morinville présentera le maire et député local, M. St-Germain qui, en quelques mots, souhaitera la bienvenue aux visiteurs. Suivra la partie de balle-au-camp entre le club local et celui de Rivière qui Barre. Comme ce sera une partie de ligue, elle sera certainement suivie avec intérêt. L'on nous annonce que nos amis les joueurs de Legal viendront prendre une seconde partie avec le club vainqueur. C'est dire que l'après-midi sera intéressante jusqu'au bout.

Après cette partie le souper se prendra sur le terrain ou dans la salle paroissiale: la chose est au choix. Finalement viendra le clou de la journée: la séance du soir. Nos amateurs joueront "L'oncle du Canada", pièce comique et inédite au pays. Nul doute qu'avec le talent des acteurs bien connus, ce sera un succès de premier ordre. Les entr'actes seront remplis par des artistes de Morinville.

Donc, à dimanche prochain. Célébrons ensemble notre glorieux patron.

La distribution des prix pour les élèves du Couvent de Morinville s'est faite dimanche dernier durant le cours de l'après-midi. Tous les élèves ont défilé sur la scène et ont reçu qui des médailles, qui des volumes, qui des mentions honorables. Les parents assistaient en grand nombre, anxieux d'applaudir aux succès de leurs enfants et de constater encore une fois la générosité des religieuses qui, en dépit de la dureté des temps, avaient consenti à donner de si beaux prix à leurs élèves. Après la distribution, le couvent est devenu vide, car chacun a vite pris le chemin de la maison paternelle.

Nos élèves sont revenus des collèges d'Edmonton pour passer les vacances avec leurs parents. Inutile de dire que ceux-ci sont heureux de les posséder pour quelques mois après la longue absence d'une année scolaire.

Notre député local a rafraichi l'extérieur de sa maison en la couvrant d'une nouvelle couche de peinture. M. Forget a également donné une nouvelle toilette au petit foyer qu'est devenu sa demeure. Qui sera le troisième à embellir le village?

—Corr.

SAINT-JOACHIM

Distribution des prix vendredi soir, le 26 juin, à 7 h. 30, à la salle Saint-Joachim

Programme.—Duo de piano, Mlles M. et I. Bessette; Dialogue, par la classe enfantine; Chant, La Chasse aux papillons, par les moyennes; Saynète, Un concours d'histoire, Mlle T. Mercier, M. J. Côté, M. J. Amyot; Musique, Solo de piano, Mlle L. Rodberg; Distribution des prix de classe; Récitation, Un Ave Maria, Mlle G. Hervieux; Prix d'honneur; Chant final; Adresse par Mlle L. Côté; Musique, Duo, Mlles M. et I. Bessette.

Parents et amis sont tous cordialement invités. Leur présence sera un précieux encouragement pour nos enfants.

Notre petite salle sera aménagée de façon à loger tout notre monde. Bienvenue à tous, aucun frais d'entrée.

* * *

De bonne heure, samedi dernier, M. H. E. Patenaude, le dévoué trésorier-général de l'A.C.F.A. et l'un des syndics de notre paroisse, était gravement atteint de paralysie. Conduit à l'hôpital de la Miséricorde où il est sous les soins du Dr Blais, son état s'est amélioré et n'inspire pas de craintes immédiates. Que la divine Providence daigne hâter son rétablissement complet pour le bonheur de sa famille et de ses nombreux amis.

Ce qui fait notre force, disait un homme d'Etat anglais, c'est que, chez nous, les honnêtes gens sont aussi hardis que les coquins.

Retraites fermées

La retraite des hommes et des jeunes gens aura lieu au Collège des Jésuites. Elle commencera le 2 juillet à 9 h. du soir et se terminera le 6 au matin. Ceux qui désirent prendre part à cette retrairte sont priés d'en

Adresse: R. P. Recteur, Coll,ge des Jésuites, Edmonton.

* * *

La retraite des dames et des demoiselles aura lieu au couvent de l'Assomption. Elle commencera le 9 juillet à 9 h. du soir et se terminera le 13 au matin.

Celles qui désirent prendre part à cette retraite sont priées d'en avertir au plus tôt.

Adresse: Rév. Soeur Supérieure, Couvent de l'Assomtpion, 98e rue et 108e avenue, Edmonton.

LÉGAL

Avant la fin des classes, les élèves du Couvent ont voulu anticiper et célébrer la fête de Rév. Soeur Germaine, supérieure de la maison. Aussi le samedi 13 juin, fut une journée de réjouissances, où tous les coeurs battaient à l'unisson, la communauté s'étant jointe au groupe des pensionnaires. La semaine suivante, ce fut le tour de M. le curé. Sa fête tombant le 15 juillet, durant le temps des vacances, elle fut également anticipée. Elle commença le vendredi après-midi. M. le curé fut invité à se rendre à l'école, où se trouvaient réunis, la communauté du couvent au complet, les pensionnaires et tous les élèves des quatre classes. Il y eut du chant et Mlle Annette Potvin se fit l'interprète de toute la gente écolière pour offrir à M. le curé, les voeux les plus ardents de bonne fête. Puis, après la présentation des compliments d'usage, la benjamine de la maison, Marie Laflamme, offrit un magnifique bouquet spirituel, composé de milliers de messes, communions, chapelets et invocations, y compris 5,000 invocations à saint Henri, le patron. Cette délicate attention ne pourra qu'attirer sur le héros de la fête, sur les enfants qui y ont joué une grande part, et sur les organisatrices, les meilleures bénédictions du ciel. Le lendemain la fête se continua avec une messe solennelle, célébrée dans la chapelle du couvent, durant laquelle de beaux cantiques de circonstance furent chantés, et ensuite la journée se passa en récréations diverses. La visite inattendue ce jour-là de la Rév. Mère Provinciale et autres Soeurs d'Edmonton, fut une charmante coïncidence, et les honorées visiteuses se firent un bonheur de participer à la joie commune.

Emile Nault et Philippe Mercier se sont rendus au cours de la semaine à Calgary, pour affaires. Le chemin de gravier est superbe, paraît-il, et en moins de 7 heures, ils franchirent les quelque 200 milles qui séparent la capitale du Nord de celle du Sud. Durant leur séjour à Calgary, ils visitèrent la vallée des puits d'huile de Turner.

Joseph Préfontaine, après avoir vendu son "Chrysler" à Roméo Hurtubise, s'est racheté un coupé de luxe, de même marque. La machine est élégante, et M. Préfontaine la trouve confortable et tout-à-fait de son goût. En effet, on ne peut pas désirer mieux. Le siège est spacieux et recouvert de belle peluche gris fer, et le moteur est d'une précision de premier ordre. Félicitations.

Notre équipe de balle-au-camp, gracieusement invitée au pique-nique de St-Charles par M. le curé Stacey a fait merveille dans l'après-midi, gagnant la partie sur Rivière qui Barre, avec 10 points contre 5. Une seconde partie se joua après le souper entre Legal et Morinville, mais ce fut Morinville qui remporta la victoire avec 8 points contre 4.

Un grand nombre de paroissiens se rendirent à St-Charles, dimanche dernier, pour la célébration de la St-Jean-Baptiste. D'autres allèrent à Edmonton pour la séance, qui se donnait le soir dans la salle de l'école séparée. La paroisse de l'Immaculée Conception fêtait également la St-Jean-Baptiste. Nous espérons que nos voisins nous rendront la même politesse, quand nous fêterons nous-même le 5 juillet.

M. O. St-Germain, député de St-Albert, a tenu une assemblée, dans la salle paroissiale, dimanche dernier après la grand'messe. Il tenait à rendre visite à ses électeurs et les encourager à tenir bon, malgré la dépression qui sévit en ce moment. Il donna des renseignements utiles sur le "debt adjustment act" et sur le pouvoir qu'ont maintenant les municipalités de répartir les taxes d'arrérages sur une période de 5 ans. Il rassura aussi l'assemblée, sur le bill Baker, qui n'est pas passé au parlement, bien que certains le croient. Enfin notre sympathique député termina sa causerie, en insistant sur la réformation des cercles locaux des U.F.A. Cette organisation peut rendre de grands services aux cultivateurs en tous temps, mais surtout en temps de crise financière.

Baptême.—Joseph Emile Albert, né de Arthur Caza et Lina Perry. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Duchesneau, oncle et tante de l'enfant.

—Corr.

GUY

On craignait la pluie, mais il n'en fut rien. Au souffle d'une brise légère le drapeau hissé à son mât flotte sous un soleil radieux qui fait chatoyer ses couleurs chères au coeur canadien-français. C'est à la résidence de M. Omer Boisvert, où dans la matinée du dimanche 21 juin, arrivent en grappes de famille ou individuellement tous ceux qui, à Guy, pour la première fois, ont à coeur de célébrer leur fête patronale: la Saint-Gui. Ce vocable tout d'abord semble suggérer à l'esprit de quelques-uns l'idée d'une certaine danse qui en porte le nom. Ils se trompent grossièrement. Si nos gens se sont rassemblés ce jour-là c'est pour prier; pour demander à Dieu, par l'intercession de leur saint patron, de bénir leurs efforts dans l'établissement de la nouvelle paroisse rêvée, de la faire bien catholique, bien française et durable.

Aussi, avec quel recueillement la messe fut suivie, avec quel intérêt le panégyrique du saint dont la vie et le martyre dégagent de si prenants exemples de foi, de confiance en Dieu et d'énergie morale fut écouté, avec quel entrain il était repris ce refrain de son cantique:

Grand saint Gui, recevez l'hommage
De nos coeurs se tournant vers vous:
Pour avoir le ciel en partage
Guidez-nous et priez pour nous!

Une image, petit souvenir pieux, distribuée à l'issue de cette célébration religieuse, rappellera à chacun ce que fut cette première fête patronale. Elle sera aussi pour chacun une réminiscence de ce jubilé d'argent sacerdotal de notre évêque auquel cette manifestation, si modeste qu'elle fut, prétendait faire écho.

Nous ignorons si le livre récemment paru en Canada et qui a pour titre: "En guettant les ours" est connu de nos gens. Quoiqu'il en soit il nous faut admettre que ceux d'entre eux qui guettent les ours par ici, ne le font pas sans succès. Il nous a été donné de voir ces jours derniers les plus belles fourrures de ces carnassiers encore vues jusqu'alors. Nous en avions pourtant vues déjà.

Les pluies plus abondantes de ces derniers jours ont passablement grossi le volume d'eau que roule notre petite Smoky. On y pêche le cyprin et la dorée qui, apprêtés au beurre, sont d'un goût exquis. Nous le disons en connaissance de cause.

Notre jeunesse organisée en équipe de balle-au-camp s'entraîne avec ardeur dans l'espoir de se pouvoir mesurer avantageusement avec les équipes du voisinage.

Il ne se passe pour ainsi dire pas une journée depuis un mois où l'on ne voit sur le grand chemin passer quelque caravane. Ce sont des véhicules hétéroclites où des gens sont intercallés entre des ballots qui ne le sont pas moins. Vont, suivant, des chevaux et des bêtes à cornes. C'est l'exode que la Saskatchewan devenue inhospitalière parce que trop aride va fournir à la Colombie Britannique. Ils ne peuvent en effet s'arrêter en Alberta ces gens-là astreints qu'ils y seraient à un stage de trois ans avant de pouvoir réaliser ce foyer permanent auquel ils aspirent. C'est quand même déplorable de voir ainsi passer un bon nombre de nos Canadiens et les voir aller se perdre dans un "melting pot" de races sans pouvoir les retenir ici avec leurs frères dans la foi et le sang.

A été baptisée Marie Anna Irène, fille de M. Aurèle Benoit. Parrain et marraine, M. J. Eugène Lemay et son épouse.

—Corr.

BONNYVILLE

Bonnyville verra enfin l'installation, depuis si longtemps désirée d'un moulin à farine. M. Mark et son beau-frère sont actuellement occupés à compléter les fondations nécessaires. Toutes les machines sont rendues sur les lieux. Espérons qu'ils recevront l'encouragement nécessaire. M. Mark est un meunier d'une grande expérience et compétence et saura certainement faire un succès de cette entreprise nouvelle.

Une nouvelle construction s'élèvera aussi en face de la pharmacie. M. J. B. Laporte, secrétaire de la municipalité, se fait construire un local nouveau et une résidence.

M. l'abbé J.-E. Lapointe se rendra à Edmonton cette semaine pour la retraite des prêtres séculiers du diocèse.

MM. André et Joffre Déchênes sont arrivés dans leur famille pour les vacances.

Baptêmes.—Héléna Pauline Lucia Déry et Cordélia Nault, née le 12 juin. Parrain et marraine, M. et Mme Ernest Déry.

Joseph Théophile Marcel Lirette, fils de M. Arthur Lirette et Reine Lefebvre, né le 11 juin. Parrain et marraine, M. Théophile Vasseur et Elizabeth Lirette.

Joseph Vianney Hector Ouimet, fils de M. Antonin Ouimet et Laurette Ouellette, né le 19 juin. Parrain et marraine, M. et Mme Hector Ouimet.

Annie Séguin, fille de M. et Mme Emile Séguin.

Le 17 juin, à l'église St-Louis de Bonnyville, fut bénit le mariage de Philippe Normand, de St-Vincent, et Mlle Diana Vézeau, de Bonnyville, fille de M. et Mme Fabien Vézeau.

—Corr.

LAFOND

Vendredi dernier, 19 juin, les élèves de l'école Brosseau venaient mesurer leurs forces avec celles des élèves de l'école Lafond à la balle-au-camp. Les joueurs étaient accompagnés de leur aimable institutrice, Mlle Simonne Brosseau, de M. Johnny Brosseau, président de la commission scolaire de Brosseau et de Mlles Doris et Carmen Brosseau.

La partie, arbitrée par le maitre Lalonde, fut une preuve évidente de la souplesse et de l'habileté des joueurs. Aussi l'entrain s'est maintenu pendant toute la partie malgré le résultat qu'il n'est pas bon de donner en détail pour sauvegarder l'honneur des joueurs de Brosseau. Malgré leur défaite écrasante, les joueurs de Brosseau se montrèrent bons perdants en gardant leur bonne humeur et leur amabilité.

Vint ensuite la joute aux fers. Les joueurs de Brosseau nous seront assez reconnaissants de ce que nous n'avons pas donné en détail le résultat de la joute à la balle, pour nous pardonner de passer sous silence le résultat de cette joute aux fers. Qu'il suffise de dire que les élèves de Lafond étaient assez heureux de leur victoire pour peu se soucier d'avoir perdu aux fers.

Parmi un bon nombre de spectateurs nous étions heureux de voir M. l'abbé Boucher, curé de Lafond, qui ne manque jamais d'encourager les élèves.

Nous regrettions beaucoup l'absence du bon curé St-Arnault qui aida beaucoup à organiser ces joutes entre les deux écoles. Nous nous permettons ici de lui souhaiter un prompt rétablissement.

M. le curé Loranger était de passage à Lafond dimanche dernier en route pour Edmonton où il suivra les exercices de la retraite.

On a décidé de construire une école double dans le district de Cartier.

Nous regrettons de voir partir nos deux maitres de l'école Lafond, M. Vianney Joly devient professeur au collège St-Patrice de l'Université d'Ottawa, M. Robert Lalonde doit enseigner à l'école de Legal. Nous leur leur souhaitons tout le succès possible et nous leur rappelons qu'ils seront toujours les bienvenus parmi nous.

—Corr.

SAINT-VINCENT

Nos jeunes écoliers nous sont revenus pour les vacances. MM. Georges Tardif, Edouard Mercier et Albert Langevin, du collège des Jésuites, Arthur Laberge, du Juniorat St-Jean des Pères Oblats.

Ces jeunes gens par les beaux témoignages de leurs professeurs et les succès remportés font non seulement honneur à leurs familles mais aussi à toute la paroisse St-Vincent. Bonnes vacances à nos braves écoliers.

Dimanche dernier, M. Emery Théroux et sa dame ainsi que Mlle Juliette Grenier, de Warwick, étaient en visite chez M. François Therrien.

Un grain de bon sens.—Entre deux amis celui qui donne ou qui se dévoue s'estime toujours plus heureux que celui qui reçoit.

SAINT-EDOUARD

Baptême.—Le 21, Joseph Clifford Borromée, enfant de M. et Mme Borromée Labrie. Parrain et marraine, M. et Mme Cléophas Charest, représentés par M. B. Labrie.

M. Joffre Pomerleau est revenu du Juniorat St-Jean, pour les vacances.

—Corr.

(Autres courriers: page 8)

Propos agricoles

Les prix du marché

Prix à Edmonton

Blé—

No 1 Nord	.40
No 2 Nord	.37
No 3 Nord	.32
No 4 Nord	.26
No 5 Nord	.23
No 6 Nord	.23
Fourrage	.23

Avoine—

No 2 C W	.17
No 3 C W	.14
Fourrage	.14

Orge—

No 2 C W	.18
No 3 C W	.15

Seigle—

No 2 C W	.17
No 3 C W	.14

Prix à Vancouver

Blé—

No 1 Nord	.59¼
No 2 Nord	.54¾
No 3 Nord	.49¾
No 4 Nord	.47¾
No 5 Nord	.44½
No 6 Nord	.44
Fourrage	.44

Prix à Winnipeg

Blé—

No 1 Nord	.61⅛
No 2 Nord	.58⅛
No 3 Nord	.53⅛
No 4 Nord	.47
No 5 Nord	.43½
No 6 Nord	.41½
Fourrage	.44½

Avoine—

No 2 C W	.29¼
No 3 C W	.26⅜
Fourrage	.26⅜

Orge—

No 3 C W	.33¼
No 4 C W	.32¼

Seigle—

No 1 C W	.36

Prix à Edmonton

Bétail—

Taures de choix	4.50 à 5.00
" qualité moyenne	4.25 à 4.50
" commune	3.50 à 4.25
Veaux de choix	5.00 à 6.00
" qualité moyenne	4.75 à 5.25
communs	3.00 à 4.50
Bouvillons (steers) de choix	4.75 à 5.25
Bouvillons qualité moyenne	4.25 à 4.50
" communs	3.50 à 4.25
Boeuf de choix	3.25 à 3.75
" ordinaire	2.25 à 3.00
" commun	1.50 à 2.00
Mouton de choix	7.00 à 8.00
" de l'année	5.00 à 6.00
Brebis	3.00 à 4.00
Porc à bacon	7.60 à 7.75

(Ces prix ont été préparés le mardi soir)

Lait	1.80

Crème—

Spéciale	.16
No 1	.14
No 2	.11

Oeufs—

Extras	.12
Frais	.09
1ère qualité	.06
2ème qualité	.05

Ces prix nous sont fournis par la Woodland Dairy Co.

Alimentation des porcs

Il est important pour tous les jeunes éleveurs de connaître les données suivantes s'ils veulent avoir quelque succès avec les porcelets.

Sevrage

Les gorets ne devraient pas être sevrés avant l'âge de sept à huit semaines et dès l'âge de trois semaines on devrait commencer à mettre à leur disposition, dans un endroit où la mère ne peut pénétrer, une bouette claire composée de deux parties d'avoine moulue et tamisée et d'une partie d'orge délayées avec du lait écrémé. Au moment du sevrage ils pourront très bien prendre la nourriture qu'il leur faut.

Pâturage

L'une des conditions de succès est d'avoir un bon pâturage pour nos gorets dès le moment du sevrage. Un bon bâturage peut être fait de navettes, de luzerne, de seigle d'automne, de trèfle d'odeur et tout autre trèfle ou encore d'un mélange de blé, avoine et orge. On devrait aussi avoir au moins deux champs pour faire pâturer nos porcs et leur assurer toujours une herbe tendre et abondante. De cette façon quand l'herbe vient rase sur un champ on les envoie sur le deuxième et on donne ainsi au premier le temps de reprendre suffisamment avant de les ramener.

Minéraux

Si l'on veut obtenir le maximum de développement chez les porcs avec le minimum de grain il faut nécessairement mettre à leur disposition un bon mélange de minéraux composé comme suit: charbon en poudre (slack coal) 76.5 livres, chaux éteinte à l'air 2.5 livres, sel 20 livres et soufre une livre. Ce mélange de minéraux devrait être servi dans des trémies et laissé continuellement devant les jeunes porcs. Il aidera à les maintenir en bonne santé et leur fera profiter davantage de la nourriture.

Ration de grain

Dès que les porcelets voudront en manger on devrait mettre à leur disposition un bon mélange de moulée sèche composé de deux parties d'avoine pour une partie d'orge moulue et tamisée. Si nous n'avons pas une quantité de lait écrémé suffisante à leur donner il faudra ajouter à ce mélange cinq à sept livres de déchets de boeufs (tankage) tel qu'il se vend dans le commerce. Ce mélange de moulée est satisfaisant jusqu'à ce que les cochons aient atteint quatre-vingts livres. Rendu à ce poids il faudra diminuer la quantité d'avoine et augmenter la quantité d'orge. Les deux servies en parties égales sont un bon mélange pour rendre les porcs à cent cinquante livres. Encore là si nous n'avons pas de lait écrémé nous pourrions ajouter 8 pour cent de déchets de boeuf au mélange de moulée sèche. De cent cinquante à deux cent vingt livres le mélange de moulée devrait être composé d'orge deux parties et avoine une partie.

En résumé si l'on ne sèvre pas les porcelets quand ils sont trop jeunes, si on les habitue à prendre de la nourriture avant d'être sevrés, si on leur donne un bon pâturage, un bon mélange de minéraux et un mélange de moulée approprié, les chances de réussite sont très grandes. Si par ailleurs on néglige l'un ou l'autre de ces points nous nous exposons à une faillite.

Il ne faut pas oublier que les porcelets élevés par les jeunes éleveurs d'un club doivent être séparés des autres jeunes porcs qu'il peut y avoir sur la ferme et les jeunes éleveurs doivent avoir la charge complète de ces animaux.

J.-H. TREMBLAY, B.S.A.,
Agronome bilingue de l'Alberta.

Quelques sages vérités

Pour contenter tout le monde

Pour ça, les Américains n'ont encore rien inventé. C'est bien de valeur, car la recette aurait des chances d'être patentée sur le long et sur le large. Le principal, c'est d'essayer.

De leurs côtés, les journaux s'y essayent. Y réussissent-ils toujours? Question inquiétante.

Aussi, combien de lecteurs se donnent la peine de juger la valeur essentielle des articles, leur actualité?

Combien, aussi, qui tentent d'en tirer immédiatement profit? (Et n'est-ce pas pour cela que les Pages agricoles sont inventées?)

Antoine aime les longs articles, Narcisse adore les courts; alors les journaux devraient s'imprimer sur de la babiche. Poléon n'aime pas qu'on répète et déteste les nouveautés; cherchez à le satisfaire; Nésime cultive le petit Quesnel et ne veut pas qu'on parle d'autre chose, tandis que son cousin Jos. raffole des Plymouth Rock; Guss ne veut pas entendre parler des écoles d'agriculture et Florian, lui, ne s'excite pas pour les conférences agricoles, etc., etc.

Donc, s'il fallait écouter celui-ci et celui-là, ce serait à dormir la tête en bas.

De grâce, donnez un peu de sympathie aux journalistes; leur plaisir est de vous faire plaisir.

Mais, des fois, c'est difficile, c'est contre leur devoir . . . Et vous allez voir. Le bolchevisme est à la mode, sous la forme de plainte continuelle, de critique contre les autorités politiques ou autres; un journaliste catholique ne peut donc se mettre du côté des braillards. D'ailleurs, semer des lamentations est un petit métier; il est plus noble, croyons-nous, de prêcher, sous tous les temps, des raisons d'espérer, et d'indiquer, à côté, les vraies méthodes de relèvement.

Sous le signe de la bonne humeur

Croyez-le ou non, la bonne humeur est nécessaire au salut du monde agricole. L'homme qui grogne à la journée n'est bon qu'à être enfermé.

On est de bonne humeur, dans la vie rurale, quand on fait plus que l'ordinaire, et que la conscience nous rend ce beau témoignage.

On l'est encore, quand l'on marche sur la voie du progrès, sans s'occuper d'un tas de traineux qui passent leur temps à critiquer sans rien faire de mieux.

Est de bonne humeur, celui qui suit les directions de son agronome, en éprouve la sagesse, lit les journaux non pour y chercher des erreurs mais la vérité, et aime tout le monde comme un marié le matin de ses noces.

Chante sa bonne humeur, l'homme qui fait son travail régulièrement, parfaitement, se montre capable d'un sacrifice, et ne perd pas la tête quand la chance se présente.

Ne perd jamais sa bonne humeur, celui qui tient sa maison propre, ses parterres propres, son jardin propre, ses dépendances propres, ses animaux propres, ses instruments propres, et, plus propre encore, sa conscience.

Voilà des gens heureux. Le reste se compose d'un tas de grognons, de constipés et de malcommodes. Ce sont les individus qui ont toujours des dents contre celui-ci ou celui-là, contre le soleil et la pluie, contre leur curé, leur femme, leurs enfants, la maîtresse d'école et le bedeau, mais pas assez contre le diable et tout son train d'enfer. Ne vaut-il pas mieux vivre sous le signe de la bonne humeur?

Louis HEBERT.

Oeuf phénoménal

PARIS.—Jusqu'ici c'est une poule de la Provence qui détenait le record du plus gros oeuf pondu. Une rivale allemande, Ottilie de son nom, de Bedburg, en Rhénanie, a pondu l'un de ces derniers jours un oeuf du poids de 152 grammes (5 onces un tiers); phénomène d'autant plus remarquable que cette poule pondait régulièrement jusqu'alors des oeufs de 2 onces et quatre cinquièmes.

Façon de parler

On disait à un souffleur:

—Vous devez bien vous ennuyer pendant la clôture de votre théâtre . . . tant de soirées inoccupées doivent vous sembler d'une longueur désespérante? . . .

—Oui, répondit-il, mais cela me fait du bien . . . comprenez donc, quand on a fait une besogne comme la mienne pendant des mois, on a besoin de souffler.

Collection de bulletins français

Industrie animale

Alimentation et logement des porcs.
Ration pour production économique des porcs.
Elevage du mouton au Canada.
La bergerie.
Amputation de la queue et castration des moutons.

Aviculture

Alimentation des volailles.
Construction des poulaillers.
Incubation artificielle.
Elevage du dindon.
Elevage du canard.

Grande culture

La luzerne.
Plantes à foin et à pacage pour le Nord-Ouest de la Saskatchewan.
La maladie des pommes de terre.

Industrie laitière

Le traitement de la crème pour la fabrication du beurre.
La fabrication du beurre sur la ferme.
Les causes des variations dans la richesse de la crème provenant de petits séparateurs.
Refroidissement du lait pour la fabrication du fromage.
La production du lait propre.
Lavage et stérilisation des ustensiles de laiterie sur la ferme.
La pasteurisation du lait, de la crème et des sous-produits laitiers.
Petits réfrigérateurs et laiteries.
Alimentation du bétail laitier.
Profits à retirer des vaches laitières.
Le contrôlee des vaches laitières en vaut-il la peine?

Mauvaises herbes

Les mauvaises herbes de la grande prairie.
Les mauvaises herbes (illustré).

Divers

Engraissement pratique des boeufs sur la prairie.
Pucerons ou poux des plantes.
Vers gris et les moyens de les combattre.
Comment combattre les moustiques au Canada.
Rouille de la tige dans l'Ouest du Canada.
Conserve à la maison.

N.B.—Ces publications françaises pourront être obtenues en s'adressant à M. J.-H. Tremblay, B.S.A., agronome bilingue, département de l'Agriculture, Edmonton.

Les succédanés dans l'alimentation des volailles

(Notes des fermes expérimentales)

La fluctuation des prix, l'abondance des approvisionnementss, nous portent souvent à remplacer certains aliments riches en protéine ou en hydrates de carbone par d'autres aliments, que l'on peut se procurer plus facilement. Une chose qu'il est utile de savoir à cet effet, c'est que, lorsque la quantité de protéine dans la ration est réduite au-dessous d'un certain pourcentage, la quantité d'oeufs pondus baisse dans la même proportion. Ce fait a été démontré dans des essais d'alimentation en vue de la ponte, à la Station expérimentale de Scott, Sask.

Le lait est peut-être la source la plus connue de protéine dans les rations ordinairement données aux poules, mais il est douteux que la poule consomme suffisamment de lait pour en tirer une quantité suffisante de protéine pour bien pondre. Nous avons obtenu des résultats satisfaisants à Scott en mettant dans la pâtée 20 pour cent des déchets de boeuf titrant 5 pour cent de protéine. On tient cette pâtée en tout temps devant les oiseaux, dans une trémie. La farine de poisson coûte moins cher que les déchets de boeuf dans certaines parties du Canada, et elle contient généralement 60 pour cent de protéine. Dans un essai de trois ans, où les déchets de boeuf et la farine de poisson ont été comparés au point de vue de la protéine, on a obtenu une augmentation de ponte de 4 oeufs par oiseau en faveur de la farine de poisson. On a réduit la quantité de farine de poisson proportionnellement à la protéine qu'elle contenait, et aucune odeur de poisson n'a été trouvée dans les oeufs. La poudre de lait écrémé, contenant 38 pour cent de protéine, donnée en quantité suffisante pour que la quantité de protéine absorbée soit la même que dans le parquet témoin qui recevait des déchets de boeuf, a produit 7 oeufs de moins par oiseau que le parquet témoin.

Pendant un certain nombre d'années, sur la Station de Scott, la pâtée régulière de ponte s'est composée de parties égales par poids de son, de petit son, d'avoine moulue, d'orge moulue et de déchets de boeuf, à laquelle on ajoutait ¼ de livre de sel fin et 1½ livre de charbon de bois finement moulu par chaque 100 livres de moulée. Plus récemment il a été démontré, au cours d'un essai de trois ans, que l'on peut remplacer le son et le petit son par un poids égal de blé moulu, et ce changement a causé une augmentation de 7 oeufs par oiseau dans la quantité d'oeufs pondus. Tous les essais mentionnés couvrent une période de six mois du 1er novembre au 1er mai de chaque année.

Exposition mondiale du grain

Modifications

Un changement important a été apporté aux règlements qui gouvernent les concours d'appréciation du grain entre collèges, qui doivent être tenus à l'occasion de la Conférence-Exposition Mondiale du Grain de Regina, en 1932.

Les règlements originaux prescrivaient que les collèges d'agriculture qui désiraient entrer dans cette section seraient placés sur une base d'élimination, et qu'il ne serait permis qu'à un seul collège d'une province, d'un état ou d'un pays quelconque, de prendre part au concours définitif à Regina en 1932.

A une réunion du Comité exécutif et des finances de la Conférence-Exposition Mondiale du Grain, ce règlement qui prescrivait qu'une province, un état ou un pays ne pouvaient être représentées que par une équipe, a été modifié de façon à permettre à tous les collèges d'agriculture d'être représentés, chacun par une équipe, dans les concours d'appréciation du grain entre collèges.

30 experts agricoles

Le Dr J.-H. Grisdale, président du Comité du programme de la Conférence-Exposition Mondiale du Grain, fait rapport que plus de 30 experts agricoles, représentant un grand nombre de pays, ont signifié jusqu'ici leur intention de prendre part au programme de la conférence de l'Exposition Mondiale du Grain en 1932.

Prévisions du commerce des porcs

La "Onzième Revue annuelle du commerce des bestiaux et des viandes" publiée par la Division fédérale de l'Industrie animale, est optimiste au sujet du commerce des porcs pour l'année courante.

Au sujet de l'année 1930, la revue dit "que les porcs ont été spécialement en vedette toute l'année, et, tout considéré, ont donné un bon compte d'eux-mêmes". Les revenus provenant des porcs ont été beaucoup plus faibles que l'année précédente parce que le volume de la production était beaucoup moins considérable et il n'y a pas de doute que les salaisons canadiennes auraient pu recevoir une quantité beaucoup plus forte de porcs sans que les prix baissent d'une façon appréciable.

En ce qui concerne les prévisions pour 1930, la revue dit encore: "L'augmentation de production que l'on prévoit devrait être dans l'intérêt de l'industrie, à condition, bien entendu, que l'on apporte le plus grand soin à n'élever que des porcs d'un type à bacon reconnu et à les nourrir et à les engraisser convenablement. Pendant les deux années qui vont suivre, les porcs seront appelés à stabiliser le revenu de la ferme et nous croyons qu'ils accompliront entièrement cette tâche. Les prix sont bas à l'heure actuelle et le producteur ne reçoit pas un très gros revenu pour l'orge ou les autres aliments consommés, cependant les porcs ont largement payé leur nourriture et paraissent offrir un bon débouché pour l'utilisation de ces grains à l'heure actuelle."

En ce qui concerne les conditions mondiales, la revue prévoit qu'une augmentation de production mettra les prix des porcs sur une base du marché d'exportation, et il y aura probablement une certaine baisse des prix. On prévoit un surplus de production du porc et une concurrence entre les principaux exportateurs de l'Europe.

Ministère de l'Agriculture,
Ottawa.

Aux meilleurs les prix

Le dernier rapport des Concours de ponte nationaux canadiens—bulletin No 139 N.S.—fournit une nouvelle preuve probante à l'effet qu'il n'y a que les meilleures poulettes des meilleures basses-cours du Canada qui peuvent obtenir l'enregistrement, et seulement une sur quatre des poulettes soigneusement sélectionnées et accouplées remplissent les conditions voulues. Dans le concours de 1928-1929, sur un total de 4,370 oiseaux inscrits, seulement 1,202 ont rempli toutes les conditions voulues pour l'enregistrement. D'autres oiseaux au nombre de 420 ont pondu un nombre suffisant d'oeufs, mais ces oeufs faisaient défaut au point de vue de la grosseur.

Causes d'échec

Dans une étude très complète des plantations de framboisiers en Colombien-Britannique, on a découvert six raisons principales pour la diminution des rendements. Ce sont les suivantes. (1) mauvaise exploitation, lorsque le cultivateur ne consacre qu'une partie de son temps à la production des fruits ou qu'il considère ce travail comme secondaire; (2) la présence de maladies dont la mosaïque et le mildiou des tiges sont les plus graves; (3) la présence d'insectes et d'animaux dont les perce-collets et les taupes sont les plus importants; (4) la déplétion ou manque de fertilité du sol; (5) les dégâts causés par l'hiver; (6) les mauvaises pratiques de culture.

Ministère de l'Agriculture,
Ottawa.

La prochaine récolte canadienne

Le département des statistiques donne un aperçu de la situation générale.

OTTAWA.—Le bureau de la statistique fédérale vient de donner des chiffres sur la situation de la récolte:

Manitoba, récolte extrêmement variable en raison des précipitations, mais on s'attend à des résultats en général bien inférieurs à la production habituelle, à cause des insectes et de l'humidité.

En Saskatchewan, résultats assez médiocres en raison des conditions atmosphériques. Les récoltes de l'Alberta ont bénéficié des pluies de juin et les parties nord et sud de la province semblent être en meilleure posture, avec les meilleurs résultats probables dans l'Ouest.

Ces rapports sont basés sur les renseignements fournis par les agriculteurs, les stations agricoles du gouvernement et les commissaires spéciaux des provinces des Prairies.

Dans les provinces maritimes, les pluies ont été abondantes, un peu en excès au Nouveau-Brunswick pour les fruits dans la vallée d'Annapolis. Les récoltes dans le Québec montrent du mieux partout et les pluies des deux dernières semaines ont eu un effet bienfaisant. L'Ontario semble devoir donner de belles récoltes. Les insectes semblent avoir fait quelques ravages, particulièrement dans la partie sud de la province. Le climat a été chaud et sec en Colombie Britannique dans le commencement du mois, mais tout récomment de fortes pluies sont tombées faisant beaucoup de bien aux récoltes et particulièrement aux fruits.

Utile mais coûteux

L'emploi de papier en couverture pour la culture des légumes, essayé à dix stations expérimentales, montre que la plupart des légumes sont améliorés par ce système, qui supprime la nécessité des binages et des façons d'entretien. Ce sont les plantes qui aiment la chaleur, comme les concombres, les melons, les piments et les tomates, qui ont accusé les augmentations de rendement les plus sensibles, mais le directeur des fermes expérimentales du Ministère fédéral de l'Agriculture, Ottawa, déclare que le coût de ce papier est élevé et qu'il est très douteux que l'on puisse l'employer économiquement dans la plupart des endroits. Il fait remarquer également qu'il est difficile d'empêcher le papier de se soulever au vent.

Les avantages de l'assolement

L'application d'un assolement bien arrêté est un facteur important pour abaisser le prix de revient des fourrages. Les avantages principaux de l'assolement sont les suivants: (1) il maintient et améliore le sol et augmente ainsi le rendement; (2) il aide à maitriser les mauvaises herbes; (3) il aide à maîtriser les insectes et les maladies en permettant de mettre les différentes récoltes sur un sol neuf tous les ans; il permet de mieux répartir le travail pendant toute l'année. L'augmentation du rendement par acre est l'un des meilleurs moyens d'abaisser le prix de revient, et l'assolement joue un rôle important sous ce rapport.

Entre Gascons et Marseillais

—Enfin, mon cher, pourquoi dans votre Provence le lit des rivières est-il si large, puisqu'il n'y a jamais une goutte d'eau dedans?

—Pechaire! Vous me la baillez belle! Mais il y en a, de l'eau, et beaucoup encore. Seulement, elle est **si bonne, si bonne que la terre la boit tout de suite . . .**

COLLEGE DES JESUITES

Comme une volée de gais pinsons, nos élèves s'envolaient, le 18 dernier, après la distribution solennelle des prix, à laquelle assistaient Son Excellence Mgr l'Archevêque, Mgr Leo Nelligan, le R. P. Langlois, O.M.I., le R. P. Routhier, O.M.I., le R. P. Langevin, O.M.I., le R. P. Samuel, O.F.M., M. l'abbé M. Garnier, M. l'abbé E. Tessier, M. l'abbé R. Ketchen.

Le choeur des élèves sous la maîtrise habile du R. P. Jean, agrémenta la séance de quelques chansons alertes: "Choeur des vacances", "Ah! Ah! Ah! Laeta sunt tempora!"

De ton plus grave, comme il convient, furent les discours d'adieu des finissants. M. Georges Fortier rappela avec émotion tout ce qu'ils devaient de reconnaissance au R. P. Recteur, à tous leurs professeurs pour la formation religieuse et intellectuelle reçue. M. Milton Martin insista particulièrement sur les sentiments de fierté et de crainte aussi qui se partagent l'âme du finissant en ce moment de son entrée dans une carrière. Les fortes leçons reçues au collège, dit-il, aideront nos trois finissants à surmonter les obstacles qui fatalement vont se dresser devant eux. Le R. P. Recteur répondit avec à-propos à ces discours, souhaitant aux "partants" tout le succès possible et comptant qu'ils feront honneur à l'institution qui les a formés. Puis il invita Monseigneur à prendre la parole. Son Excellence voulut bien à cette occasion exprimer encore avec force sa bienveillance pour l'oeuvre d'éducation que le collège accomplit en Alberta. Ce témoignage d'estime de la part de notre pasteur est pour nous une grande consolation.

* * *

A côté de la culture de l'esprit, le développement du corps, auquel nous portons une grande attention. Les parents l'ont pu voir lorsqu'on présenta à M. Nestor Therrien, comme au meilleur athlète du collège, une jolie coupe en argent. Ce riche "prix d'athlétisme" est gracieusement payé par l'Association des Anciens élèves. Déjà, le 17 juin, avait eu lieu une distribution de nombreux prix de jeux, gagnés lors de la grande journée des jeux ("Field Day"). C'est assez montrer qu'en encourageant ainsi nos vainqueurs athlétiques, nous nous efforçons de réaliser dans nos élèves l'adage de la sagesse antique: "Mens sana in corpore sano", des esprits équilibrés dans des corps en santé.

COUVENT DE L'IMMACULEE CONCEPTION

Vacance! Ah! quel mot de consolation a l'élève qui, pendant dix mois s'est appliquée dans l'étude de l'anglais, du français, de la théorie musicale, etc., enfin, de tout ce qui constitue l'année d'une pensionnaire.

Il est doux, après cette période de durs labeur et de sacrifices, parfois, de s'en retourner chez soi, heureuses de ce que nous avons accompli, et des succès et victoires que nous avons remportés. Aussi, ce n'est pas en vain que douze de ces vaillantes élèves se sont appliquées, malgré leur surcroît de travail, à se préparer pour les examens de musique aux différents degrés de l'Académie Royale. Et, grâce à la bonne direction et à l'excellent enseignement de leur dévouée maitresse toutes ont subi cet examen avec succès. Parmi ces douze, il est à remarquer que trois d'entre elles: Madeleine Beaudry, Simone Patenaude, et Jeannette Langlois ont obtenu leur diplôme avec grande distinction, la plus haute note qui puisse être obtenue. Et puis, Mlles Cécile Comeault, Madeleine Barry, Marcelle Pepin ont obtenu des mentions honorables.

Ajoutons que dix-sept étudiantes se sont présentées pour différentes classes de théorie, et de nouveau elles ont remporté plein succès.

Mais, les bons résultats aux concours de français ne furent pas moindres. Sept de nos petites compatriotes concoururent pour leur diplôme de l'Université de Laval, et de nouveau, comme par les années précédentes, elles gagnèrent ces nouveaux degrés tant désirés, ajoutant ainsi un nouveau titre de gloire à l'institution si méritante qu'est le couvent des RR. SS. de l'Immaculée-Conception.

Mlles Simone Desrochers, Annette Lemieux, Cécile Comeault et Henriette Kantor reçurent leur diplôme avec grande distinction. Mlle Leona McCormack a passé avec distinction.

Nos sincères félicitations à toutes ces heureuses candidates pour les nombreux diplômes qu'elles ont décrochés.

SAINT-ALBERT

Le premier pique-nique annuel du Cercle Grandin a eu lieu dimanche, le 14 juin. Ce fut un réel succès et les organisateurs ont droit d'en être fiers. Il y eut des courses avec prix ainsi qu'une partie de balle-au-camp entre l'équipe de Saint-Albert et le groupe Werner. Les nôtres furent les heureux gagnants. Tous étaient enchantés de leur journée.

Les membres suivants étaient présents: M. le maire de St-Albert, M. Hogan, Dr et Mme Giroux, M. et Mme Forester, M. et Mme Sylvestre, M. et Mme Dolhagary, Mme A. Chevigny, M. et Mme R. Bouchard, Mlles Annie et Ruby Forester, C. Veness, M. Charbonneau, C. Gagsgard, M. Winkley, K. Morrisroe, M. Wonewicz, MM. Adolphe et Joe Forrester, L. Ayotte; L. Gaulin, P. Charbonneau, Alph. Ouelette, R. MacDonald, J. Van Humbeck, C. J. Ross, Robert et Frank Brennard, Mlle Anna Perron, MM. Léo et Eugène Perron.

Ordinations au Séminiare Saint-Joseph

Dimanche, le 14 juin, l'année scolaire au Grand Séminaire St-Joseph s'est clôturée par des ordinations. La cérémonie a eu lieu dans la chapelle du Séminaire et présidée par Son Excellence Mgr McGuigan, ancien supérieur du Séminaire.

Elle commença à 7 h. 30 dimanche matin..

Après la récitation du Kyrie Eleison, l'archevêque assisté du Rév. L. E. Martin, Régina, et du Rév. L. Dougan, de Charlottetown, conféra la tonsure à M. Ashe, M. Burbridge, M. Gould et M. Kalusny, tous du diocèse d'Edmonton; à M. McLellan, M. Morrissette et M. Seiferling, du diocèse de Régina; à M. Kiley, du diocèse de Calgary.

Vinrent ensuite les deux premiers ordres mineurs: celui de portier et de lecteur.

Après les oraisons et les prières qui précèdent l'Epitre, on conféra le sous-diaconat.

Les Ordres Mineurs ont été conférés à M. J. Holland, M. L. Meehen, M. J. Rolheiser, M. Volk, M. S. Stewart, tous de l'archidiocèse d'Edmonton, et M. T. Archbold, de l'archidiocèse de Winnipeg. Le sous-diaconat fut conféré au Rév. Robert V. Britton, de l'archidiocèse d'Edmonotn et à M. Richard J. Carroll, du diocèse de Prince-Albert et de Saskatoon.

Le sacrement de l'Ordre fut conféré au Rév. Joseph Phelan, du diocèse de Régina et au Rév. John Harris, d'Edmonton.

M. l'abbé Phelan est d'origine irlandaise, étant né dans le comté de Wexford, Irlande. Il fit ses études classiques à Londres et une partie de ses études théologiques en Irlande. Il réside à Edmonton depuis quatre ans. Au retour d'une vacance dans son pays natal, il sera attaché au siège du diocèse de Régina.

M. l'abbé Harris est américain de naissance. Il est né à Berlin, New Hampshire. Il fit ses études classiques à l'Université St-Joseph, Nouveau-Brunswick qui fut l'Alma Mater de beaucoup de prêtres d'Edmonton. Il arriva au Séminaire St-Joseph il y a quatre ans. Il est maintenant dans son pays natal où il a chanté sa première messe. Dans quelque temps, il s'embarquera pour Rome afin d'obtenir sa Licence en Droit Canon.

M. l'abbé Lucien Martin, un autre ancien du Séminaire St-Joseph, sera ordonné prochainement, en juillet, à Régina. Il est né dans ce diocèse et a fait ses études secondaires au Collège St-Joseph, terminant ses études philosophiques au Collège St-Boniface, Manitoba.

Les ordinations qui viennent d'avoir lieu couronnent l'année des études théologiques du Grand Séminaire. Cette clôture fut cependant assombrie par l'absence du T. R. P. M. C. O'Neill, recteur du Grand Séminaire, qui fut obligé d'aller assister aux funérailles de sa soeur qui mourut tragiquement à Ottawa. Le R. P. O'Neill demeurera pendant quelque temps à Ottawa avant de revenir à Edmonton.

SAINTE-ANNE DE JOUSSARD

Noces d'argent sacerdotales de Son Excellence Mgr Joseph Guy, O.M.I., vicaire apostolique de Grouard, à Grouard et à Joussard.

Le vicariat de Grouard avait une fois encore le grand plaisir de fêter son vénéré évêque, Mgr Guy, à l'occasion de son jubilé d'argent de sacerdoce. Le 9 juin 1906, en effet, fidèle à l'appel divin, l'abbé Joseph Guy recevait l'onction sacerdotale qui le faisait prêtre pour l'éternité.

Tout avait été, semblait-il, ménagé par la divine Providence pour donner à ces fêtes un éclat tout particulier. Mgr, en effet, arrivait d'un voyage dans l'Est, aussi les Pères et les Soeurs de la Providence des Missions de Grouard et de St-Bruno avaient-ils eu les coudées franches pour préparer ces fêtes durant deux mois. Le soleil, lui aussi, était de la partie: un beau soleil de juin tempéré par une brise assez forte pour retenir l'orage qui semblait vouloir tout troubler.

Dès le mercredi 10 au soir de nombreux Pères Oblats des régions de Grande Prairie, Peace River, Donnelly, Falher, auxquels s'étaient adjoints quelques prêtres du clergé séculier et des Soeurs de la Providence arrivaient à Grouard. Jeudi, le 11, durant la matinée d'autres frères en Religion de Son Excellence et de nombreux amis arrivaient en auto et se joignaient à nous comme ils l'avaient fait jadis dans "nos épreuves".

Messe pontificale

A 10 h., messe pontificale célébrée par le jubilaire. Il était accompagné du R. P. Calais, O.M.I., vicaire des Missions de Grouard, comme prêtre assistant, et du R. P. Schnerch ,prov. de Régina, et de M. l'abbé Roy, curé de Donnelly, comme diacre et sous-diacre. Autour du trône, une belle couronne de prêtres donnait une auréole des plus imposantes. Les fonctions de porte-crosse, porte-mitre, porte-livre, et bougeoir étaient confiés aux enfants de l'Ecole de Grouard, habilement dirigés par le R. P. Floch, O.M.I., Supérieur de la Mission, qui faisait fonction de maître des cérémonies. La majesté du saint temple pleurant encore la perte du vénéré Mgr Grouard oubliait son deuil et parée de ses habits de fête accueillait avec allégresse "celui qui vient au nom du Seigneur". Les chants exécutés par les enfants et les Soeurs ne laissaient rien à désirer et le choix des morceaux en fut des plus heureux.

Après le chant de l'Evangile, le R. P. Josse, O.M.I., nous retraça avec des paroles où il laissait couler les émotions de son âme sacerdotale les qualités du prêtre en général et celles de Mgr Guy en particulier.

Après le sermon donné en français et en anglais par le R. P. Josse, le R. P. Falher, O.M.I., vic. dél. de Grouard, se fit l'interprète des Indiens pour offrir à Monseigneur les voeux de ses chers enfants des bois et l'assurer de leurs prières.

Puis le Saint-Sacrifice se poursuit. Après la cérémonie Monseigneur donna la bénédiction épiscopale.

Agapes fraternelles

Les âmes aavient eu leur régal . . . les corps réclamaient leur part. Aussi dans le réfectoire des Pères nous nous trouvions tous réunis: agapes vraiment fraternelles où s'exhalait la joie de se retrouver et de parler du vieux passé . . . du présent et de l'avenir . . . de l'avenir si incertain! L'heure des toasts est arrivée. Oh! pas de grands discours: le coeur seul parle. C'est d'abord le R. P. Falher qui offre à Monseigneur ses félicitations et ses voeux au nom de tous les prêtres du vicariat. Puis le R. P. Calais se lève et assure Monseigneur au nom de tous ses frères en religion de leurs sentiments d'affection et de soumission fraternelles. Le R. P. Schnerch se dit heureux d'être le représentant de la province de Régina et de pouvoir lui exprimer tous ses meilleurs souhaits pour la prospérité du vicariat de Grouard. Enfin, Monseigneur répond et dit la joie qu'il éprouve de nous voir tous réunis autour de lui. "Quid retribuam Domino et vobis: Dieu qui a permis que je sois prêtre et votre évêque. et vous qui me donnez de telles joies et de telles consolations". Puis il nous demande de continuer cette collaboration si utile pour développer le bien spirituel et moral dans le vicariat, malgré les temps difficiles que nous traversons. Il est heureux de voir cette atmosphère d'amitié et de fraternité qui existe entre nous et il souhaite, en terminant, que nous profitions de toutes les occasions qui nous sont offertes pour nous retrouver et nous fortifier les uns les autres.

Séance

Puis, après avoir visité les travaux exécutés par les enfants de Grouard nous nous rendons dans la salle des garçons transformée pour la circonstance en salle de théâtre. Les grands enfants de Monseigneur ont fait leur part, les benjamins de la famille veulent faire la leur, et je vous assure qu'ils n'ont pas été inférieurs à leur tâche. "Vrai carillon de cloches chantant les cinq époques de la vie sacerdotale de Mgr Guy: juniorat d'Ottawa, charge de vicaire général de Mgr Bunoz, passage à l'Université d'Ottawa et rapports avec le département Indien, pastorat à Gravelbourg et enfin sa première année à Grouard. Vrai régal pour les yeux et l'oreille. La diction anglaise des enfants était vraiment remarquable. Les drills "The air mail" et "Vogue ma nacelle" furent des mieux réussis: ensemble parfait des mouvements, figures de la Croix, de l'Ancre et du Coeur parfaitement dessinées . . . Un "Up to the moon" jeta un fou-rire de bon aloi au milieu de ces ovations successives en l'honneur du vénéré prélat. Enfin "Silver Jubilee Ovation" fut admirablement donnée: véritable hymne de louange de la création entière à Jésus-Hostie, se terminant par un "Ecce sacerdos" brillamment donné. Monseigneur remercia en français et en anglais les enfants qui lui avaient si bien exprimé leurs sentiments d'affection et de gratitude, puis les Soeurs dont le dévouement sans bornes est d'un si grand secours pour aider à la formation de nos chers Indiens, puis les gens qui sont venus si nombreux pour le féliciter et l'assurer de leur entière soumission. Une fois encore c'était le "chef" qui commande la cohésion, l'union des efforts pour avancer l'oeuvre du bon Dieu dans son vicariat. Monseigneur ensuite annonce un congé et un pique-nique acclamés par les multiples bravos des bébés de la famille.

Mission Saint-Bruno.—Une fête n'est jamais sans lendemain, dit-on! Cette fête en eut un! Le lendemain matin à 10 h. 30, Monseigneur arrivait à St-Bruno. Les enfants rangés devant le couvent l'attendent et l'acclament par des vivants répétés, puis ils s'agenouillent et reçoivent sa bénédiction.

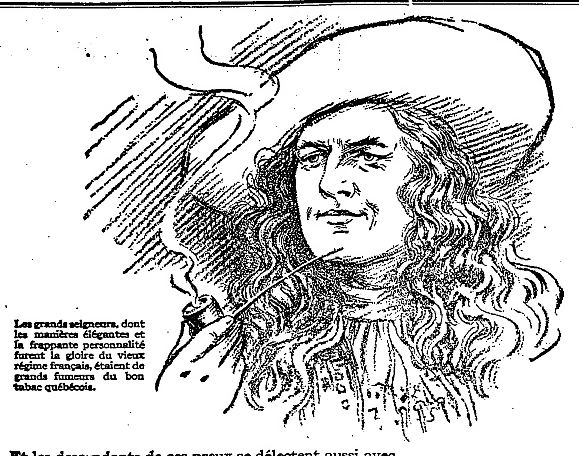
Nous nous rendons ensuite dans la salle de récréation des filles transformée pour ce jour en salle des fêtes. Ce n'est plus "un carillon de cloches" mais un "tribut de gratitude" offert à Son Excellence. St-Bruno n'ose rivaliser avec son ainée: elle est plus modeste. A quoi bon acheter un "Almanach de gratitude" où se trouve exposé savamment ce que l'on veut dire! ou bien chercher au "Paradis des gerbes" dont les fleurs sont les symboles des vertus de charité, d'humilité, de gratitude, d'amabilité, de patience . . . n'est-il pas plus simple que l'un des acteurs dise sans emphase le trop plein de son coeur! Un drill "Silver Bells" fut des mieux exécutés: St-Bruno, disons-le, n'a rien à envier à Grouard! "Caries reçoit un quarter" qu'elle donne à deux pauvres enfants qui réapparaissent sous la forme d'anges et en récompense lui offre des fleurs. L'un des acteurs l'offre alors à Monseigneur en lui exprimant avec coeur quelques paroles des plus affectueusement senties. Mais les enfants ont toujours des requêtes à faire: un congé d'un jour, de 2 jours et de 5 jours ne leur suffit pas "une semaine n'est pas de trop", disent-ils! Sont-ils gourmands ces enfants de Saint-Bruno!

Monseigneur se lève alors et donne évidemment un congé et un pique-nique. . . quant à la semaine de congé: cela regarde les Soeurs, paraît-il! Puis il ne veut pas que les enfants de St-Bruno se considèrent comme les "least part of his flock", non, dit-il, vous êtes la "best part"! Tous, petits ou grands, vous formez tous la "best part" de mon coeur. Puis Monseigneur se dit heureux de constater que les efforts des Soeurs ne sont pas infructueux. Et comme il voit dans l'assistance M. Joe Tremblay, un des premiers pionniers de la colonisation de Falher parmi l'assistance, Monseigneur promet d'aider les nouveaux colons et que malgré les difficultés—ici encore c'est le "chef" qui parle—il faut aller de l'avant pour Dieu et les âmes!

Belles fêtes, bien réussies. Nous les spectateurs anonymes remercions les Pères, les Soeurs et les enfants qui nous ont donné le plaisir de passer de si doux moments.

Qu'il nous soit permis maintenant d'ajouter un petit mot bien simplement: "Nous profiterons de vos enseignements, nous nous unirons à vous tout d'abord, Monseigneur, à nos prêtres et à vos auxiliaires si méritantes, les Soeurs, pour accroitre le développement religieux et économique dans notre cher vicariat de Grouard et nous demandons au bon Dieu de nous obtenir la grâce de vous posséder parmi nous encore de nombreuses années. Ad multos annos!

—Un témoin.



Les grands seigneurs, dont les manières élégantes et la frappante personnalité furent la gloire du vieux régime français, étaient de grands fumeurs du bon tabac québécois.



LA SAINT-JEAN-BAPTISTE A EDMONTON

Séance dramatique et musicale organisée par la paroisse de l'Immaculée-Conception, à la salle de l'Ecole Séparée

La fête St-Jean-Baptiste a été célébrée cette année à Edmonton par une messe solennelle à l'église de l'Immaculée-Conception et le soir par une séance dramatique et musicale très réussie.

Sans doute, l'absence de démonstrations patriotiques, banquet, jeux, discours où se distinguaient particulièrement nos politiciens, grands et petits, depuis de nombreuses années, enlève de l'originalité à la célébration classique de notre fête nationale. Le Congrès régional de l'A.C.F.A. qui s'est tenu à Calgary le 24 courant a inauguré une ère nouvelle qui a fait ressortir le nouvel état d'esprit et a souligné la différence entre les fêtes paroissiales devenues à la mode partout et la grande manifestation nationale que d'aucuns désirent voir établie dans toute sa splendeur d'antan.

La grand'messe à l'Immaculée-Conception

L'église populaire de l'Est de la ville avait revêtu ses grands décors de fête comme il convient. S. E. Mgr O'Leary entouré d'un nombreux clergé assistait au trône, accompagné du R. P. Reardon, de Minneapolis, et du R. P. Boyer, O.M.I., La chorale, longtemps exercée, emplissait la nef, où se pressait la foule recueillie, de l'harmonieuse sonorité de ses voix graves ou aigues mais agréables à entendre.

Le sympathique et actif curé, M. l'abbé Ketchen, souhaite la bienvenue à l'auditoire attentif et satisfait et, après le prône d'usage, demande à Son Excellence une bénédiction pour ses paroissiens et leurs familles. Mgr O'Leary adresse quelques paroles de circonstance, puis le prédicateur monte en chaire. C'est le R. P. Guillaume, du Collège des Franciscains. Sobre de gestes, la voix bien timbrée, l'orateur dans un discours de quinze minutes, bien condensé et très intéressant développe le thème de la vie de saint Jean-Baptiste, modèle de foi et de fidélité à son devoir jusqu'à la mort. Il le propose en exemple aux Canadiens-français. La messe était célébrée par Mgr Nelligan, assisté du R. P. Béliveau, S.J., diacre, et du R. P. Genest, S.J., comme sous-diacre.

Autre détail important, la quête fut faite par M. le Dr et Mme Petitclerc et M. et Mme A. Rocque.

Les cérémonies à l'Immaculée-Conception doivent beaucoup de leur popularité à l'excellente chorale dirigée par Mme Nadeau et l'organiste Mlle Pepin et au dévoué organisateur qu'est M. l'abbé Ketchen. Les assistants, venus nombreux des autres paroisses, n'ont pas manqué d'en faire la remarque et de manifester leur satisfaction.

La séance à l'Ecole Séparée

A 8 h. 15, le rideau se lève aux accents vibrants de l'orchestre Martin qui a cette particularité d'être composé des membres de cette belle famille résidant depuis de nombreuses années dans la paroisse de l'Immaculée-Conception. Ce sont aussi les enfants Martin qui forment en grande partie la chorale de la paroisse et c'est Mme Rocque, née Martin, qui tout à l'heure va nous chanter ces deux entr'actes "O Canada, mon pays, mes amours" et "Priez, aimez, chantez", accompagnée de Mme Nadeau, sa soeur. Un autre entr'acte "Le Cor", chanté par M. A. Morin, belle et sonore voix de basse, accompagné au piano par Mlle G. Baril complétera la partie musicale de la soirée.

"Le coeur décide"

La comédie, en trois actes, interprétée par un groupe d'amateurs, a remporté un vif succès. Ce succès est bien dû au mérite des interprètes comme on peut en juger par l'analyse de la pièce, qui, quoique bien écrite, manque d'intrigue originale ou même amusante.

M. et Mme Radigois, riches propriétaires, ont un fils, Gontran, ingénieur agronome. M. et Mme Morinet, leurs voisins, riches industriels, ont une fille, Nicole. Mme Le Verneur, veuve et amie des deux familles, s'efforce de faire un mariage entre les deux jeunes gens et y réussit comme bien l'on pense. Il n'y a pas même, comme dans la "Poudre aux yeux" de Labiche, l'élément comique si humain du "bluff". Sans doute les situations drôles ont du charme et amusent, principalement lorsqu'elles conservent une certaine distinction qui les éloigne de la bouffonnerie. La pièce est de cette classe mais n'a pas le mérite de contenir une réelle leçon de morale.

Mais personne n'oubliera l'excellence du jeu de J.-L. Picard et de Mlle E. Fraser dans les rôles de M. et Mme Radigois: c'était parfait. J. Jenvrin avec Mlle G. Mercier dans les rôles de M. et Mme Morinet n'ont jamais mieux joué. Mme Hervieux a donné au personnage de Mme Le Verneur, la distinction qui convenait à la veuve philantrope "travaillant pour le bonheur de l'humanité et la multiplication de la race." A. Lépine et Mlle M. Mercier, dont on connait le talent, jouaient en domestiques modernes et dernier style la partie comique avec la sobriété qui convient. Enfin Mlle Germaine Lambert et E. Côté, dans Nicole et Gontran, tenaient un rôle difficile d'amoureux récalcitrants aux influences de Mme Le Verneur.

L'assistance nombreuse n'a pas ménagé ses applaudissements. Malheureusement le mauvais état des routes avait retenu nos amis de la campagne qui en ces occasions se montrent toujours nombreux.

M. l'abbé Ketchen clôtura la soirée par une courte et spirituelle allocution qui fut vivement appréciée et chaudement applaudie. **P. J.**

McLENNAN

M. et Mme Jean Lessard ont l'honneur de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, né le 19 juin et baptisé sous les noms de Joseph Rovald Guy. Parrain et marraine, Rovald Lapierre et Cécile Lapierre, remplacés par Mariette et René Lessard, frère et soeur de l'enfant. Nos félicitations aux heureux parents.

Le 20, nous arrivaient de Montréal Mme et Mlle Desrosiers, mère et soeur du Dr Desrosiers. Nul doute qu'elles se plairont parmi nous durant le séjour qu'elles vont faire ici et nous espérons qu'elles garderont un bon souvenir de nous.

M. Léo Giroux et René Lessard sont en vacances. Ils nous sont arrivés la semaine dernière. Ils ont passé avec succès leurs examens de fin d'année. Nos félicitations.

Mme Odilon Morin a quitté l'hôpital le 21. Elle était en bonne voie de convalescence.

Le 21, il y eut à la salle du "Community Hall" une séance donnée par les élèves de la mission de Saint-Augustin, dirigée par les Soeurs de la Providence. Cette séance était au profit de l'hôpital du Sacré-Coeur. Les jeunes acteurs et actrices ont rempli leur rôle à la perfection, et ont été très applaudis. Remercions-les ainsi que leurs bonnes maîtresses qui ont fait de cette soirée un vrai succès.

M. Esdras Lafleur, père, a lu, avec plaisir, sur la "Survivance", une réponse donnée à son défi aux joueurs de dames de Falher. Il les félicite de s'être choisi une victime. Il fixe la première partie au 1er juillet à Donnelly, car, après cela, il doit s'absenter pour une quinzaine de jours. M. L'Heureux pourra s'entendre avec M. Leblanc de Donnelly pour les autres conditions, ce dernier sera le gérant de M. E. Lafleur.

Au commencement de juin arrivait avec sa famille, pour demeurer parmi nous, M. Wilfrid Lafleur, fils d'Esdras Lafleur. Il est content d'être rendu parmi tous les siens. Il résidait à Gadner, Mass. Bienvenue.

—Corr.

BEAUMONT

Actions de grâces.—Remerciements aux saints Martyrs Canadiens et à la Bhse Marguerite Bourgeois pour faveur obtenue avec promesse de faire publier.

Nouvelles d'Edmonton

IMMACULEE CONCEPTION

Dimanche dernier notre paroisse fêtait la Saint-Jean-Baptiste. A la messe de 11 h., Mgr L. Nelligan, vicaire-général du diocèse, était célébrant avec le R. P. Béliveau, S.J. et le R. P. Genest, S.J., comme diacre et sous-diacre. S. E. Mgr l'archevêque assistait au trône, accompagné par le R. P. Boyer, O.M.I., et M. l'abbé J.-M. Reardon, de Minneapolis. Le sermon fut prêché par le R. P. Guillaume, O.F.M. La chorale sous la direction de Mme J. Nadeau avec Mlle A. Pepin à l'orgue, exécuta avec succès la messe "Ste-Cécile" de Turner. La quête à la messe fut prise par M. le Dr et Mme Petitclerc, et M. et Mme Rocque.

Le soir une foule considérable se rendait à l'Ecole Séparée pour assister à la séance. L'orchestre Martin toujours si populaire ouvrit le programme. Suivit ensuite la comédie "Le coeur décide". Le compte-rendu de cette pièce qui fut jouée avec beaucoup de succès est donné ailleurs. Durant les entr'actes Mme A.-E. Rocque, accompagnée par Mme Nadeau, et M. A. Morin, accompagné par Mlle Gertrude Baril, surent nous plaire par des chants très appropriés à cette occasion.

Nos félicitations et nos remerciements les plus sincères aux artistes qui prirent part à cette soirée et à tous ceux qui aidèrent d'une manière ou d'une autre à en faire un succès.

Durant la soirée eut lieu le tirage des prix offerts dans une rafle organisée au profit de la paroisse. Les heureux gagnants des prix furent: Mmes A. Tougas, C. Perron et MM. F. Hamel et E. Trudel. A tous un grand merci.

CERCLE LA VERENDRYE

Les élections des officiers pour l'année 1931-32 ont donné les résultats suivants: A.-E. Rocque, Grand Chevalier; J.-P. Desrochers, Député Grand Chevalier; Louis Normandeau, Chancelier; Jacques Jenvrin, secrétaire; J.-A. Brodeur, trésorier; J.-H. Julien, Intendant; J.-N. Gosselin, Avocat; J. Chatain, Cérémoniaire; D. Bouvier et J.-L. Picard, Gardes; H. Gobeil, J.-L. Casault, J.-O. Pilon, Syndics.

Le R. P. Cozanet, O.M.I., aumônier.

Un programme très intéressant est en préparation comportant un débat sur un sujet d'actualité.

L'excursion de l'Université de Montréal arrivera à Edmonton le 27 juillet et elle sera reçue au Club La Vérendrye. Un comité d'organisation sera constitué pour cette réception.

Nouvelles de partout

MONTREAL.—En attendant le jugement de la Cour d'Appel, un sursis jusqu'au 24 juillet a été accordé à Albert Nogaret par le juge Lafontaine. Nogaret devait être pendu le 12 juin, ayant été trouvé coupable du meurtre de la jeune Simonne Caron.

MONTREAL.—Sir Richard Squires, premier ministre de Terre-Neuve, a déclaré que la situation financière dans son pays n'est pas ce qu'on la fait. Il n'y a jamais eu, a-t-il déclaré, de course sur les banques et la seule somme de $200,000 a été retirée en un an.

QUEBEC.—Sir François Lemieux, juge en chef de la Cour Supérieure, a rendu jugement en faveur du Séminaire de Québec, déclarant qu'il est le seul propriétaire des terrains que réclamait Jean-Baptiste Couillard Després à titre de descendant de Louis Hébert.

LONDRES.—A l'occasion du 66ème anniversaire de la naissance de Sa Majesté, quatre nouveaux baronnets et 25 chevaliers ont été nommés mais aucun nouveau titre de lord n'a éte conféré.

LONDRES.—Deux hommes ont péri et 18 sont portés comme disparus, à la suite d'une collision qui a coulé le "Poseidon", l'un des plus gros sous-marins de la marine anglaise, près de Weilhaiwei, sur la rive nord de la péninsule de Shantung, en Chine.

Lettres de nos lecteurs

Nous publions sous cette rubrique les lettres d'intérêt général que l'on nous adresse. Toute communication doit être accompagnée du nom et de l'adresse de l'envoyeur.

A propos de la réouverture des homesteads

Girouxville, Alta., 22 juin 1931.

M. le Directeur,

A titre d'"Organisateur de la colonisation dans le district de la Rivière la Paix", je vous demande l'hospitalité bien connue des colonnes de "notre" journal de langue française pour quelques réflexions que je désire traduire à mes compatriotes catholiques de langue française de l'Alberta.

Chacun a appris avec plaisir l'annonce de la ré-ouverture des homesteads dans certaines zones définies par le département, nous remercions ce dernier et le félicitons d'avoir compris la situation au point de vue national et provincial. Nous n'avons pas à chicaner sur les règlements et amendements à l'ancienne loi, etc., etc., on les accepte tels quels et c'est sous cet angle qu'il faut leur faire face pour en tirer le meilleur parti possible . . . et il n'y a pas de temps à perdre . . . quelques jours seulement avant l'ouverture et pendant deux mois seulement du 2 juillet au 5 septembre inclusivement les deux. Ensuite! cherchez!

Propagande.—Il n'est pas et ne peut être question de propagande au dehors de la province, à cause de la résidence de trois ans, etc., et d'un an précédant immédiatement l'application. Nous sommes limités à notre province seulement et nous nous occuperons des nôtres également; il n'y a pas de mal à cela et c'est le devoir de notre charge.

Mes chers compatriotes de la province de l'Alberta:

Appel vous est fait par les présentes de vous emparer au plus tôt des terrains du gouvernement vendus en homesteads dans les zones réservées à proximité de vos propres "chez vous". Remarquez bien que les dames et demoiselles qualifiées ont droit chacune à un homestead et si dans les conditions de 9 milles en ligne droite de leur demeure, pas n'est besoin d'aller y faire résidence.

L'âge requis est 17 ans et dans le cas de 16 ans, il est pourvu que les parents peuvent lui réserver du terrain un an à l'avance, l'entrée légale devant se faire à 17 ans révolus.

Nous ne connaissons pas encore les zones réservées, préférentielles, pourrions-nous dire, mais il est juste de penser que telles zones seront remplies dès les premiers jours par les y ayant-droits.

Ne craignez pas de vous déranger un peu et de dépenser la somme de dix dollars pour retenir votre bien de famille qui devient de plus en plus rare dans les alentours et qui s'éloignera davantage avec l'arrivée en foule de gens du sud de la province à qui les gouvernements fédéral, provincial d'accord avec les compagnies de chemin de fer transporteront dans ces zones privilégiées, familles, roulants, animaux, etc., pour les garder au pays. Bienvenus à ces colons de bonne foi.

C'est le temps ou jamais de remplir les vides entre les paroisses, de combler les espaces vacants de manière à faire la soudure par une chaine non interrompue de paroisses catholiques de langue française, qui aideront à établir notre survivance ethnique dans cette partie du pays. Ne manquons pas l'occasion et affirmons notre patriotisme par des actes plutôt que par des paroles. Que notre résolution de fête nationale soit celle de "s'emparer du sol" en prenant un homestead entre le 2 juillet le 5 septembre 1931.

J. A. NORMANDEAU,
Ptre, curé, de Girouxville, Alta., et organisateur de la colonisation pour la Rivière la Paix.

N.B.—Sous titre "Girouxville", page 5, vous trouverez conditions générales préliminaires pour homestead, détails vous seront fournis par les agents locaux du gouvernement.—J.A.N.

Chez nous et ailleurs

Les crédits agricoles

Une compagnie de crédit sera formée d'ici peu

D'ici à quelques semaines, l'organisation de la Compagnie de Crédit Agricole du Dominion sera complétée, a déclaré M. E.-W. Beatty, président du Pacifique Canadien, au comité des banques et du commerce de la chambre des communes. Le but de cette compagnie est d'aider les fermiers de l'Ouest du Canada à diversifier leurs opérations. Jusqu'à présent, environ la moitié du capital de $5,000,000 de la compagnie a été souscrit.

Le débouché de la Rivière la Paix

OTTAWA.—L'hon. R.-J. Manion, ministre des chemins de fer, conférera prochainement avec sir Henry Thornton, président et gérant général du Canadien National, au sujet du débouché de la Rivière la Paix. Voilà ce que le ministre a répondu à M. D.-M. Kennedy, député fermier uni de la Rivière la Paix dernièrement en Chambre des Communes.

Gardiner reste chef du parti

MOOSE JAW, Sask.—M. James C. Gardiner, qui dirigeait le parti libéral de cette province depuis la démission de l'hon. C.-A. Dunning comme premier ministre, a été réélu comme leader libéral, à la convention provinciale tenue ici.

Résolution significative des fermiers-unis de la Saskatchewan

ASSINIBOIA, Sask.—A moins que les résolutions qui seront présentées par les fermiers-unis du Canada, au gouvernement de la Saskatchewan ne reçiovent l'attention sympathique des autorités, on devra prendre des mesures en vue d'engager les députés indépendants et progressistes de la législature à retirer leur appui au gouvernement Anderson et à amener par là des élections générales. Telle est la proposition appuyée à la convention d'urgence du district No 2 des fermiers-unis. Il y eut quelque opposition à cette proposition, mais le vote démontra que les cent fermiers qui ont assisté à la convention ont appuyé la résolution à peu près à l'unanimité.

Lord Duncannon visitera les Rocheuses canadiennes

MONTREAL—Lord Duncannon, fils de S. E. le gouverneur-général, visitera prochainement Jasper Park, le plus grand parc national du Canada situé dans les Rocheuses canadiennes. Lord Duncannon quittera Edmonton par le Canadien National, le 11 juillet, pour arriver à Jasper Park Lodge le jour suivant où il demeurera jusqu'au 18, alors qu'il se dirigera vers Prince Rupert où il montera à bord d'un navire de la Canadian National Steamships à destination de Vancouver.

Les pensions de vieillesse

OTTAWA.—Le gouvernement fédéral fera amender la loi des pensions de vieillesse au cours de la session. Le premier ministre a donné cette réponse à une interpellation de M. Peter Heenan, ancien ministre du travail.

La Société St-Jean-Baptiste fait revivre une vieille tradition

MONTREAL.—Grâce à une maison bien connue de Montréal, la Société St-Jean-Baptiste a fait revivre une vieille tradition le 24 juin, lors de la messe à l'occasion de la fête nationale. La Société a distribué du pain bénit dans l'église St-Jean-Baptiste au cours de la messe et les résidus ont été distribués dans les hôpitaux et asiles.

De Montréal à la N.-Orléans en canot

MONTREAL.—Des intrépides canotiers, dirigés par M. Paul Paquin, viennent de quitter la Métropole pour une randonnée de 5,000 milles, soit de Montréal à la Nouvelle-Orléans. Ils suivront le St-Laurent, traverseront les Grands Lacs et descendront le Mississippi. Ces canotiers sont: MM. Paul Paquin, Jean Maison, R. Beaudry et M. Bourcier.

La France a perdu un brillant aviateur

PARIS.—Après des années de danger dans l'aviation, Antoine Paillard, l'un des meilleurs pilotes, a succombé à l'âge de 35 ans aux suites d'une opération.

En compagnie de Jean Mermoz, il avait établi le record mondial de distance sur circuit fermé, récemment brisé par Lebrix et Doret.

Lindberg prend ses précautions

NEW YORK.—Si, au cours de l'envolée qu'ils se proposent de faire bientôt en Orient, le colonel Charles A. Lindberg et son épouse tombent à l'eau ils n'auront qu'à nager quelque peu à la surface pour trouver un paquet contenant des moyens de subsistance, de transport et même de communication avec l'extérieur.

Ce paquet se détache en effet automatiquement de la queue de leur avion quand celui-ci touche à l'eau, il contient des provisions, un appareil émetteur de radio à l'épreuve de l'eau et des chocs, le tout enveloppé dans un canot en caoutchouc qui se gonfle automatiquement en le dépliant. Leur appareil émetteur de radio peut envoyer des messages à 500 milles le jour et à 3,000 milles la nuit.

200 *milles à l'heure*

ROME.—Le capitaine Frank Hawks a parcouru la semaine dernière la distance qui sépare Londres de Rome en quatre heures et trente-neuf minutes, soit à une vitesse moyenne de 200 milles à l'heure. Le capitaine Hawks a trouvé la température belle, mais il a été surpris lui-même de la vitesse qu'il a réussi à atteindre.

On demande

ON DEMANDE deux instituteurs ou institutrices pour enseigner à l'école No 3485 à Vimy, Alta. Faire application et mentionner salaire désiré avant le 7 juillet. Les classes commenceront le 2 septembre. S'adresser à Mme Gaulin, secrétaire, District scolaire No 3485, Vimy, Alta.

INSTITUTRICE bilingue diplômée pour l'Alberta, pour classe de 15 enfants, à 4 milles à l'Ouest du village, district Gauthier, pension à bon marché à proximité. S'adresser à M. Donat Gauthier, Girouxville, Alta.

ON DEMANDE personne qualifiée de langue française pour aider aux soins de la maison. S'adresser à Boite 62, La Survivance, 10010 109e rue, Edmonton.

DEUX INSTITUTEURS demandés pour le district d'école Lac la Biche 3305 pour enseigner les grades un à trois inclusivement et quatre à sept inclusivement. Les applicants devront pouvoir enseigner le français. Mentionner expérience et salaire désiré. Les applications seront reçues jusqu'au 2 juillet par C.-H. Hamel, sec.-trés., Lac la Biche, Alta.

AVIS

AVIS est par les présentes donné qu'une requête a été présentée au conseil du Village de Legal, d'après les ordonnances du "Early Closing Act", demandant l'adoption de la loi de fermeture suivante:

1. Dans cette ordonnance le mot "shops" comprend magasins généraux, magasins de fer, épiceries, cours à bois, agences de machines agricoles, salons de toilette, forges et étaux de bouchers.
2. Le mot "holiday" comprend les jours mentionnés dans la section 36. (h) chapitre I des Statuts revisés de l'Alberta, 1922.
3. Tous les propriétaires et les employés des boutiques, telles que décrites dans cette ordonnance fermeront les dites boutiques toute la journée de chaque congé légal; à six heures p.m. précises tous les lundis, mardis, jeudis, vendredis de la semaine durant toute l'année, excepté: les dites boutiques pourront rester ouvertes après six heures du soir la veille d'un congé légal. Du 15 avril au 10 juin inclusivement, et du 15 août au 1er novembre inclusivement, chaque année.
4. Durant la dite fermeture, ni les propriétaires de ces boutiques ni leurs employés, ni aucune autre personne n'aura la permission de de vendre aucune marchandise ni de faire aucun travail à profit.
5. Toute personne contrevenant à aucune des prescriptions de cette ordonnance sera passible d'une peine d'amende:

(a) pour la première offense, à une amende n'excédant pas cinq piastres et les frais;
(b) pour une seconde offense, à une amende n'excédant pas vingt piastres et les frais; et
(c) pour une troisième offense, et chaque offense subséquente, une amende n'excédant pas cent piastres et les frais.
(d) Cette ordonnance sera en force immédiatement après son adoption.

Avis est aussi donné par les présentes que toutes objections à la requête présentée au conseil pour l'adoption de la dite ordonnance en raison de l'insuffisance de signatures à la dite requête ou affectant autrement la validité ou la suffisance des signatures doit être rapportée à Arthur Carrière, secrétaire trésorier du Village de Legal le ou avant le 20ème jour de juillet 1931; au cas où aucunes objections ne sont rapportées avant la date mentionnée, le conseil procédera à l'adoption de la dite ordonnance.

Donné à Legal, Alberta, ce 18ème jour de juin 1931.

Arthur CARRIERE,
Secrétaire-trésorier.